



**MÉRIBEL**  
cœur des 3 vallées

# à cœur ouvert

Le **MAGAZINE** citoyen de la commune des **ALLUES**

**Dossier spécial**

## Urbanisme

Du PLU aux projets,  
l'aboutissement  
d'années de travail  
concerté.

Page 2



## Fleurissement

Diversité végétale  
& identité locale

Page 9



## Club des Sports

Travailler en équipe  
et rassembler les énergies

Page 13



## 1938-2018

Événement. 80 ans  
le cœur battant

Page 34





**La vie dans la vallée est ponctuée de temps forts individuels et collectifs: dans la cellule familiale, la sphère professionnelle mais aussi via le tissu associatif local. Au rythme quotidien viennent se greffer des saisons toujours menées tambour battant.**

En mairie, nous composons également avec un double tempo: le travail de chaque service balance entre la gestion quotidienne et les dossiers de fond.

Nous sommes dépositaires d'un potentiel rare: notre territoire est doté d'un patrimoine inouï...

Notre action est ainsi guidée par une ambition commune: valoriser ce patrimoine collectif en permettant à chacun de contribuer à l'épanouissement de la vallée. Il est ici question de gérer, avec intelligence et cohérence un territoire qui vit de sa richesse, en maîtrisant l'impact de nos activités.

L'urbanisation de la vallée constitue un enjeu clé pour les décennies à venir: à nous de trouver le bon équilibre entre développement du territoire, accessibilité et identité locale.

L'activité touristique doit, elle aussi, se penser de manière globale: à nous de nous unir pour parler d'une même voix et transmettre les valeurs qui nous rassemblent.

Le dynamisme de la vallée est le fruit des initiatives de tous: à nous de vous garantir

une vraie qualité de vie sur le territoire en maintenant un haut niveau de service à la population: habitants à l'année et clientèle touristique.

Une commune joue nécessairement un rôle transversal, tant ses compétences sont étendues.

Apprécier la cohérence de notre action à l'échelle du territoire suppose de disposer d'une vision globale des contraintes et besoins. Mois après mois, l'action du Conseil municipal est aiguillée par un travail de terrain et les échanges avec l'ensemble de nos interlocuteurs et partenaires.

Début décembre, nous avons convié les acteurs de la vallée à une réunion publique autour du bilan de la municipalité à mi-mandat. Cette rencontre nous a permis de rendre compte de l'avancement des engagements que nous avons pris en 2014.

Je vous invite à découvrir plus en détail les projets que nous menons via ce numéro du magazine annuel 2017.

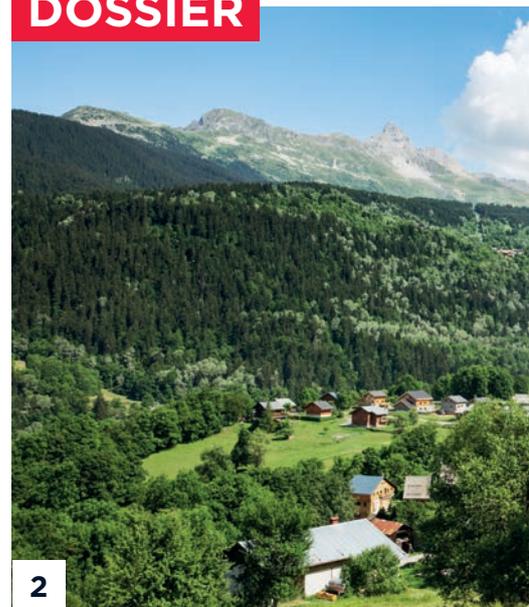
Le Maire, **Thierry Monin**

## 2

### Urbanisme

Une vision d'avenir

#### DOSSIER



2



9

## 9

### Fleurissement

Un don de la nature

## 13

### Sports

Le temps des projets

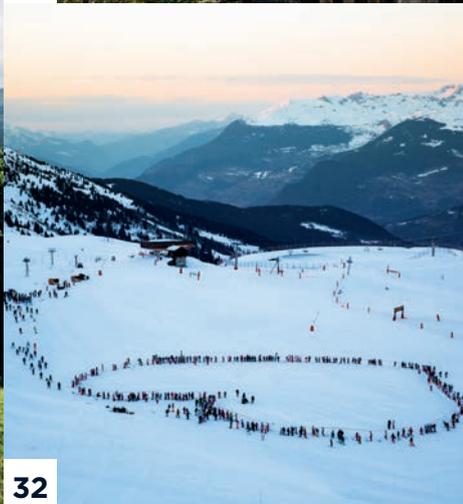


13



16

## PANORAMA



32

16

## Qualité de vie

Un subtil équilibre



## FOCUS

35 36



39



## PRATIQUE

32  
**Méribel  
Tourisme**

36  
**Domaines  
skiabiles**

35  
**Délégations  
de service public**

39  
**Infos générales  
et pratiques**



**DOSSIER**

# URBANISME

## Une vision d'avenir

L'approbation du PLU – Plan local d'urbanisme – est l'aboutissement d'un travail de longue haleine au sein de la commune.

Elle est surtout le point de départ de nombreux projets d'aménagement.

Les actions envisagées par le conseil municipal en matière de développement de l'urbanisation et la valorisation de son patrimoine, sont désormais possibles: visite sur site, à la découverte des projets qui dessineront le visage d'avenir de Méribel.



# PLU: PLACE AUX PROJETS!

LE PLU A ÉTÉ APPROUVÉ EN CONSEIL MUNICIPAL LE 6 JUILLET DERNIER. CE QUI A ÉTÉ ÉTUDIÉ A ÉTÉ ACTÉ: « L'OUTIL » PLU EST DÉSORMAIS OPÉRATIONNEL. UN SECOND DOCUMENT EST ANNEXÉ: LE PPRN, PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS. PRESCRIT ET RÉALISÉ PAR L'ÉTAT, IL S'IMPOSE AU PLU.

## L'élaboration de ces deux documents de référence a été menée de manière concomitante en vue d'une adoption par la commune et l'État.

Le PLU a finalement été approuvé en juillet, avant le PPRn. Il a en effet été nécessaire de repousser l'approbation de ce dossier afin de bien intégrer les paramètres de la modification de la zone de risques liés aux travaux du Doron au Plan des Combes à proximité du futur centre technique municipal.

- les zones dites urbaines de type « U », équipées ou dont l'équipement est prévu à court terme,
- les zones à urbaniser de type « AU », correspondant à des zones naturelles, non équipées. Elles sont destinées à l'urbanisation future pour lesquelles a été dressé un projet succinct.

## De l'esquisse aux projets concrets

La commune peut désormais aller de l'avant et affiner ses projets. Les années qui viennent seront consacrées à traduire l'ambition du PLU dans les faits et passer des grandes lignes aux chantiers concrets:

- développer et requalifier le centre de la station,
- mieux maîtriser la densification du territoire,
- dessiner un nouveau quartier à La Gittaz,
- conforter et ajuster la zone hôtelière du Belvédère.

## Les quatre zones du PLU

Pour rappel, le PLU divise le territoire en quatre grandes zones:

- les zones dites naturelles et forestières « N », à protéger en raison de la qualité des sites et paysages, ou de leur caractère d'espace naturel. Des constructions peuvent y être autorisées sous conditions strictes et limitées,
- les zones agricoles « A », classées en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles,

## LE CALENDRIER D'ADOPTION DU PLU

- **2014-2016**: élaboration du PLU et phase de concertation publique.
- **29 juin 2016**: arrêt du PLU voté en conseil municipal.
- **juillet-décembre 2016**: consultation des services de l'État puis enquête publique.
- **31 janvier 2017**: remise du rapport du commissaire enquêteur.
- **printemps 2017**: modifications suite à enquête publique.
- **6 juillet 2017**: approbation du PLU en conseil municipal.



**Thierry MONIN**

**Maire et président de la Commission d'urbanisme**

L'approbation du PLU nous permet de donner corps aux projets de la commune, nés dans la concertation. Je salue le travail des commissions qui ont réfléchi à l'ensemble des enjeux auxquels nous devons faire face en matière d'urbanisation. Nous sommes porteurs d'une ambition commune: offrir au territoire les conditions optimales pour maintenir et développer son attractivité.





# REQUALIFICATION DU CENTRE STATION



LA COMMUNE A LANCÉ À LA RENTRÉE 2017, UNE GRANDE ÉTUDE PROSPECTIVE DESTINÉE À ACCOMPAGNER LA REQUALIFICATION DE MÉRIBEL. DE PREMIERS ENSEIGNEMENTS GUIDENT LA DÉMARCHE QUI SE POURSUIT AVEC DES TEMPS DE CONCERTATION PUBLIQUE TRÈS CONCRETS.



## URBANISTES EN HERBE

Le groupe scolaire de Méribel fera écho à la démarche durant l'année scolaire avec un atelier « urbanistes juniors », deuxième vague d'une ébauche déjà réalisée par les élèves il y a 3 ans.

### Des premières études relatives à l'urbanisation du centre station avaient déjà permis il y a une dizaine d'années d'identifier les bases de réflexion :

- une trop grande concentration du centre de la station de Méribel autour de la place de l'Office du tourisme,
- une offre limitée en termes de commerces et de services,
- un encombrement de la rue principale les jours d'arrivée et de départ (bus, navettes, arrêts minute),
- des liaisons piétonnes insuffisantes entre le centre, le secteur de la patinoire et l'arrivée de la télécabine de l'Olympe.

Ces premiers résultats ont nourri la réflexion de la commune : il est devenu nécessaire de réorganiser la station.

## Diagnostic en marchant : Imaginer 2040

La commune s'appuie sur le savoir-faire d'un bureau d'études, pour déployer une projection à 20-30 ans. Lancée en septembre, cette étude doit fournir à la commune des éléments primordiaux pour bâtir un projet réaliste, concerté et fédérateur.

Après une première enquête auprès des commerçants, l'ensemble des acteurs de Méribel - habitants, socio-professionnels, propriétaires - ont été invités le 26 septembre dernier à un « diagnostic en marchant ».

Le principe : se joindre à une visite de terrain en forme de déambulation au cœur de la station. Des points d'arrêts spécifiques permettaient d'échanger et de recueillir les observations issues de l'expérience quotidienne des usagers sur les lieux mêmes de l'étude.

Une trentaine de personnes ont apporté leur contribution.



Le parcours décrivait l'ensemble du périmètre d'étude, de la Chaudanne aux Ravines en passant par l'Office du tourisme et le Parc Olympique.

À cette occasion, chacun a pu partager sa vision de Méribel pour les 20 prochaines années. De nombreux points ont été évoqués: les accès, le stationnement, les cheminements piétons/bus/voitures, l'identification des lieux, l'aménagement et l'animation des différents espaces.

## Déambulation constructive

Si l'ensemble des contributions font l'objet d'une analyse approfondie, quelques thématiques ont d'ores et déjà retenu l'attention:

- **notre clientèle** ne comprend pas intuitivement l'organisation de la station. Avec deux centres: Office du tourisme et Chaudanne.

[Comment rendre compréhensible cette organisation?](#)

- **l'offre du Parc Olympique** est complexe pour les usagers: les multiples programmes de loisirs ne sont pas assez valorisés.

[Comment rénover ou restructurer cet équipement emblématique de Méribel?](#)

- **la Chaudanne** constitue un espace clé mais trop vaste. Il propose par ailleurs des programmes dont la liaison est compliquée depuis le centre station: forfaits, événements nocturnes ESF, jeux estivaux...

[Comment faciliter les usages de cet espace et le rapprocher de l'activité urbaine de la station?](#)

- **la route de la Montée** crée une rupture franche dans le linéaire commercial du centre station.

[Comment compenser cette réalité et rendre compréhensible le fait que le centre station continue plus haut autour de la place de l'Office du tourisme?](#)

- **la place de l'Office du tourisme** ne joue pas pleinement son rôle de grande place de centre station.

[Quelle opération d'envergure peut-on mener pour redynamiser le centre station?](#)

- **le bâtiment de l'Office du tourisme** lui-même offre des services qui ne sont peut-être pas fondamentaux sur cette place stratégique.

[Faut-il délocaliser tout ou partie des services de l'Office du tourisme?](#)

- **les nouveaux arrivants** peinent à comprendre comment accéder facilement au centre-station depuis l'entrée de Mussillon.

[Comment rendre lisible la structure commerciale et urbaine?](#)

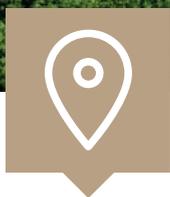


## DE LA SUITE DANS LES IDÉES

**Suite au diagnostic en marchant, le bureau d'études compile et analyse l'ensemble des propositions.**

Celles-ci seront intégrées de façon « réaliste » à trois scénarii de développement qui seront proposés aux élus, dans le cadre de la seconde phase de l'étude.

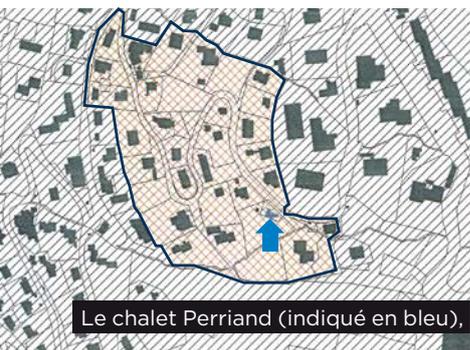
Chaque possibilité fera l'objet de réunions publiques début 2018 et d'un atelier « mobilité » consacré à la gestion des flux. Le jeu en vaut la chandelle: pour que la collectivité puisse porter un projet partagé, fruit de la concertation.



# URBANISATION DE LA COMMUNE

## TERRAIN D'ENTENTE POUR LE PÉRIMÈTRE PERRIAND

Après 2 ans de concertation entre les élus, les services de la commune et de l'État, l'UDAP (service Architecture et Patrimoine de la Préfecture de la Savoie) a validé, en août 2017, la modification du périmètre de protection du chalet Perriand au titre des monuments historiques. Restreint, celui-ci prend mieux en compte la topographie du terrain et préserve sa morphologie: il inclut désormais uniquement les chalets situés en contrebas.



Le chalet Perriand (indiqué en bleu),

OUTRE LA GESTION DES FLUX ET L'ORGANISATION DE L'OFFRE D'ACTIVITÉS SUR LA STATION – AUXQUELLES S'ATTACHE L'ÉTUDE DU CENTRE – LA MAÎTRISE DE LA DENSIFICATION DE L'URBANISATION DE LA COMMUNE EST ESSENTIELLE. LE THÈME EST COMPLEXE ET LES IMPLICATIONS NOMBREUSES.

## Densité & identité

**La suppression du Coefficient d'Occupation du Sol au niveau national (loi ALUR du 24/03/2014) a entraîné un début d'urbanisation « hors cadre » sur Méribel, Méribel village et le Raffort.**

Rapidement, la commune a réagi et instauré un Coefficient d'Emprise au Sol (CES) dans le règlement du nouveau PLU, sur les terrains à forte valeur patrimoniale. L'affaire pourrait être anecdotique. Toutefois, à l'inverse elle nourrit une réflexion clé sur l'identité paysagère et architecturale de la commune et de ses différents « étages ».

La commune a lancé au printemps une consultation pour mener une étude de densité du territoire. Cette étude s'achèvera à l'été 2018 et se déroule en 3 étapes, selon un processus d'entonnoir:

- « partir de l'ensemble des potentialités brutes foncières, les affiner en fonction des contraintes et cadres

d'urbanisme fixés par le PLU, puis traduire ces éventualités en capacité de construction »;

- « établir, à partir de ces capacités, différents scénarii de développement des constructions sur la commune »,
- proposer pour la commune « des compositions de programmes immobiliers et formes d'habitat répondant aux objectifs du dernier PLU ».

Contrairement à ce que peut laisser entendre une « étude de densité ». La commune ne souhaite pas restreindre la densité urbaine à tout crin, mais réfléchir à la pertinence de la densité par hameau ou quartier. L'étude vise ainsi à faire cohabiter en harmonie les différentes facettes de l'identité de la commune:

- préserver des cônes de vue sur la montagne,
- préserver des espaces publics et des zones paysagères,
- identifier les endroits où la densité présente un intérêt, en veillant à la cohérence architecturale d'ensemble.



**MARCHÉ FONCIER: « ATTENTION À LA TENSION »**

**En juillet dernier, le bureau d'études a présenté aux élus le fruit de ses premières observations concernant les potentialités foncières de la commune:**

- la commune doit faire face à des enjeux multiples dans le développement de son habitat: la population à l'année est vieillissante, les petits ménages sont en croissance au détriment des familles, avec une difficulté à garder les « jeunes » sur la commune.
- le marché foncier et immobilier progresse: l'étude note une montée en gamme en « prestations » mais aussi en « typologie » (T3 et T4 en logements collectifs neufs plutôt que studios et T2) et en budget.
- les potentialités foncières doivent tenir compte de spécificités locales, notamment une forte pression sur les espaces vacants (anciennes granges) ou creux (cours, jardins). Ceux-ci pourraient représenter des gisements potentiels pour de nouvelles constructions.

## La Gittaz: après l'attente, l'action

**La zone de la Gittaz était jusqu'à présent, dotée d'une large Zone d'Aménagement Différé (ZAD), laissant la possibilité à la commune de préempter les terrains en vue d'y développer un projet résidentiel.**

Lors de la révision générale n° 5 du PLU, l'accueil de résidents permanents a été défini comme prioritaire et le secteur de La Gittaz a fait l'objet d'études environnementales et de risques.

En parallèle, le conseil municipal a déterminé, en accord avec les directives de l'État, les besoins en logements et la densité au niveau communal.

**L'OrientatIon d'Aménagement et de Programmation (OAP), prémices de l'urbanisation**

L'OAP prévoit la réalisation de 75 logements au total en continuité du hameau existant. Elle délimite 3 secteurs À Urbaniser (AU), destinés à des résidences principales et confirme le principe d'habitat collectif plutôt qu'individuel. Un échéancier garantit

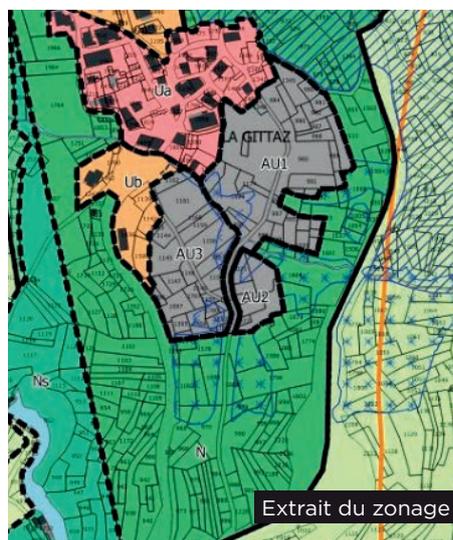
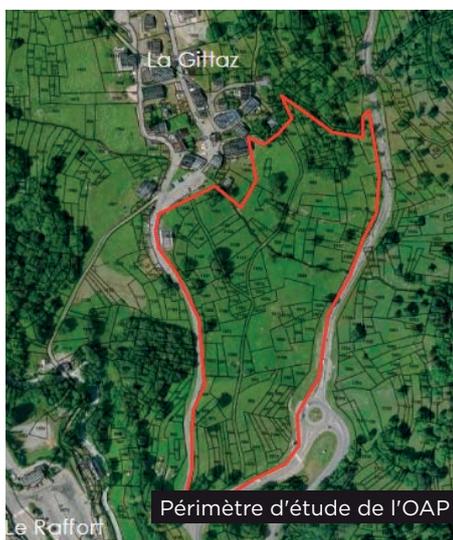
la cohérence de l'aménagement en proposant trois tranches dont la première de 45 logements a été engagée en 2017 (diffusion d'un questionnaire).

Afin d'affiner le projet au plus près des besoins, le groupe de travail de La Gittaz a souhaité mettre en place un développement collaboratif avec les futurs acquéreurs. Un questionnaire, disponible sur demande en contactant le service urbanisme, a été élaboré. Il cherche à déterminer les besoins en typologie de logement (T1 à T5), en forme urbaine et le budget de chaque ménage.

Dès le projet d'urbanisation arrêté, la commune déposera un dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et se portera acquéreur des terrains.



	Surface	Nature des constructions	Nombre de logements	Échéancier
<b>Sous-secteur 1</b>	10 026 m <sup>2</sup>	Logements collectifs et intermédiaires	Environ 45	Court terme
<b>Sous-secteur 2</b>	1 655 m <sup>2</sup>	Logements collectifs et intermédiaires	Environ 8	Long terme
<b>Sous-secteur 3</b>	6 106 m <sup>2</sup>	Logements intermédiaires et individuels	Environ 22	Long terme





# OFFRE HÔTELIÈRE: UN APPEL D'AIR AU BELVÉDÈRE



## PRÉPARER LE TERRAIN

**La commune a réalisé cet automne des travaux préparatoires conséquents au Belvédère en prévision de la construction d'un hôtel.**

- Les services techniques ont assuré le suivi des travaux de découpe effectués en sortie du tunnel pour améliorer l'accès au terrain constructible.
- Ils ont également coordonné le dévoiement des canalisations pour les réseaux secs et humides, préalable à la construction du projet hôtelier.

> Montant des travaux :  
**350 000 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ D'OUVRIR À LA CONSTRUCTION UN TERRAIN SITUÉ AU BELVÉDÈRE, AFIN DE RENFORCER L'OFFRE HÔTELIÈRE DE LA STATION.

La commune est propriétaire d'un terrain de 3600 m<sup>2</sup> en sortie du tunnel, dans la zone dite du Belvédère. Le Conseil municipal avait établi fin 2016 un cahier des charges avant de lancer une consultation: le projet souhaité devait proposer un hôtel 3 étoiles minimum, des logements saisonniers et un espace dévolu aux stationnements.

La commune a reçu cinq offres et retenu la proposition d'hôtel 5\* du Groupe Euripar, par ailleurs déjà propriétaire d'un hôtel de même standing à Courchevel. Le projet d'hôtel s'est distingué par son intérêt architectural et prévoit d'offrir à la clientèle un ensemble de prestations haut de gamme: spa, piscine, fitness... Baptisé Le Chirou, du nom d'une petite gazelle originaire de l'Himalaya, l'hôtel doit être livré en décembre 2019, soit deux ans après l'obtention du permis de construire.



Le Chirou (projet)

Par ailleurs, le Conseil municipal a conclu avec le Groupe Euripar, une Convention Loi Montagne qui garantit à la commune l'exploitation de l'établissement pendant 25 ans, ainsi que son ouverture partielle en été.

**DOSSIER**

# FLEURISSEMENT

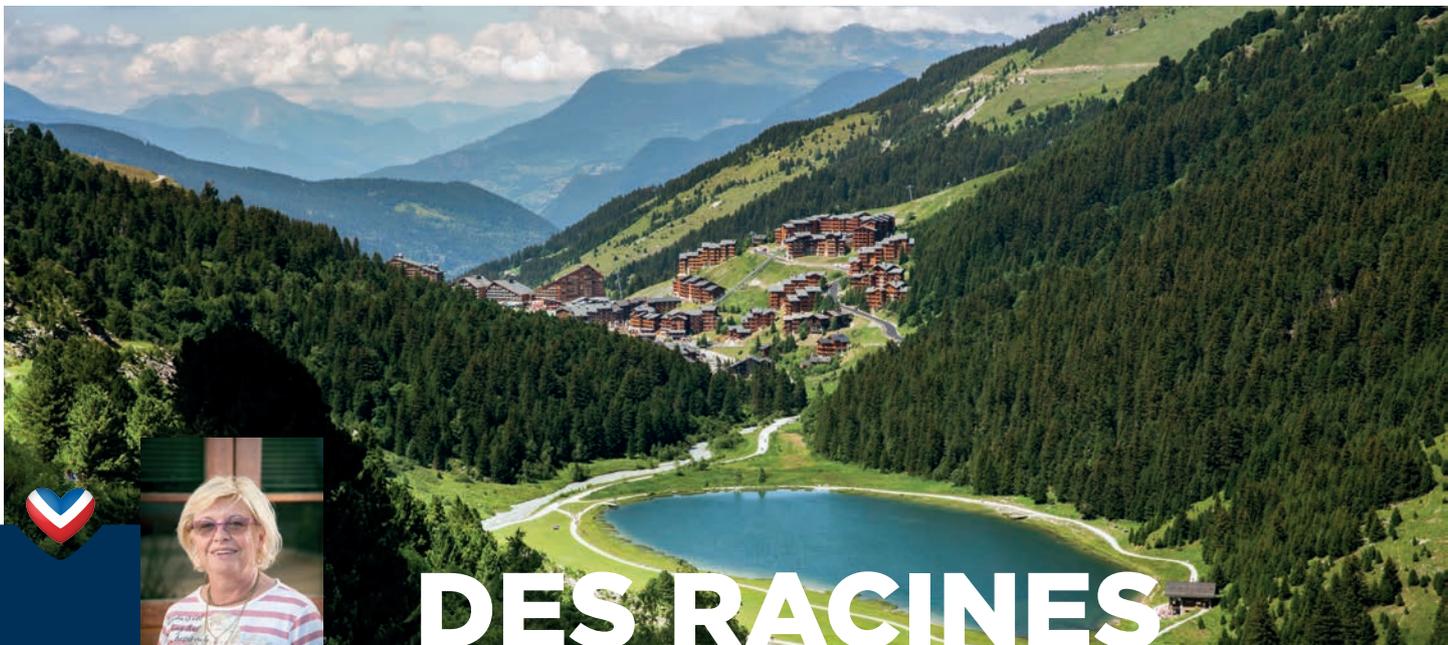
D  
O  
S  
S  
I  
E  
R



## Un don de la nature

La proximité immédiate du Parc de la Vanoise et de la réserve naturelle de Tueda contribuent à la grande diversité végétale de notre territoire.

Depuis 2007, date de l'obtention de la 1<sup>re</sup> fleur du label Villes et Villages Fleuris, la commune des Allues s'est engagée dans une démarche de valorisation paysagère. Elle s'attache à épanouir le potentiel rare dont elle est dépositaire.



“

**Michèle  
SCHILTE****Commission  
Fleurissement**

Le fleurissement est un prolongement de l'intérêt paysager que présente naturellement la commune, avec notamment la réserve de Tueda et le Parc de la Vanoise. Notre démarche reflète le sens du détail que nous portons à la qualité de notre accueil.

**45 000 €**

C'est le budget annuel que la commune consacre à l'achat de plantes et végétaux pour son territoire.

# DES RACINES MONTAGNARDES

AVEC UNE ALTITUDE COMPRISE ENTRE 650 ET 3 561 M, LA COMMUNE PORTE HAUT SON IDENTITÉ DE VILLAGE DE MONTAGNE. L'ATTACHEMENT AU TERRITOIRE ET AU PATRIMOINE NATUREL PUISE SON ORIGINE DANS LES TRADITIONS LOCALES. SUR LES 8 600 HECTARES DES ALLUES, PRÈS DE 1 200 SONT SOUMIS AU RÉGIME FORESTIER ET 3 000 ONT AUJOURD'HUI ENCORE UNE VOCATION AGRICOLE.

## Nature humaine

**Deux commissions de fleurissement ont lieu chaque année.**

Les membres de cette commission choisissent les nuances que déclineront le fleurissement de l'année à venir, ainsi que le fleurissement saisonnier spécifiquement réalisé pour la mairie, l'église et les deux offices du tourisme. Ils donnent enfin le ton des aménagements à réaliser: création de massifs, remplacement de végétaux, thème de la scène du rond-point de Combe Froide.

La commune s'appuie sur le savoir-faire de 8 agents - 7 permanents et 1 saisonnier. De mai à novembre, ils assurent l'entretien des 50 000 m<sup>2</sup> (tonte, débroussaillage) des espaces (terrain de sport, cimetière, grenouillères) et du fleurissement (plantation de certains massifs, désherbage, arrosage). Ils travaillent par ailleurs en étroite collaboration avec des partenaires locaux: sculpteur sur bois, horticulteurs...

Dans l'ensemble des projets de la commune, la part du végétal - essentiel au sein d'une commune de montagne - est importante. Dès que possible techniquement, des massifs en pleine terre sont créés. À défaut, des bacs en bois sont installés.

## Scènes de vie

**Depuis 2008, Sébastien COHENDET réalise chaque année pour la commune des Allues, des sculptures sur bois qui ornent le rond-point de Combe Froide, selon le thème retenu par la Commission Fleurissement.**

Les habitants et résidents de la commune bénéficient de la primeur chaque année, avant que les sculptures annuelles ne partent égayer d'autres communes.

« Je sculpte depuis plus de 15 ans et j'ai réalisé à ce jour 1 400 sculptures sur bois, explique Sébastien COHENDET.



Je travaille essentiellement de gros diamètres de séquoia et de cèdre, grâce à des tronçonneuses commandées pour certaines au Canada, compte tenu des dimensions requises.

J'aime le figuratif mais je prends aussi beaucoup de plaisir à me lancer des défis personnels, comme la réalisation à venir d'un Yéti sur un banc. »

L'hiver, il troque le bois pour la glace et assure des démonstrations avec son et lumière.

Son savoir-faire s'exporte dans le monde entier et répond à des commandes événementielles pour de grandes marques comme Apple, Guerlain ou encore Jaguar.

## Un coup de pouce à la biodiversité

### La diversité du territoire communal constitue une ressource précieuse...

Afin de préserver ce patrimoine pour les générations futures, la commune a opté depuis des années pour des modes de culture respectueux de l'écosystème.

Les équipes des espaces verts ont planté dans la vallée quatre prairies fleuries, situées dans le virage de la déchetterie, de l'Ecovet, à la sortie sud des Allues et à Combe Froide. Deux variétés ont été semées: un mélange papillons (19 variétés) et un mélange miella (26 variétés) composé de fleurs reconnues pour leur richesse en pollen et en nectar. Des ruches et hôtels à insectes parachèvent la démarche.

Si la Commission Fleurissement opte pour des variétés bénéfiques à la biodiversité, les agents des espaces verts mobilisent également leur savoir-faire pour préserver les ressources et limiter l'impact de l'activité humaine sur l'environnement: le paillage des massifs limite les besoins en eau, tandis que le désherbage mécanique et le débroussaillage évitent l'emploi de produits phytosanitaires.

### UNE GESTION RESPONSABLE

#### Les équipes espaces verts ont adapté le mode d'entretien aux caractéristiques et fonctions de chaque espace.

L'enjeu de cette gestion différenciée: l'appliquer au bon endroit. Les bacs à fleurs sont désherbés manuellement deux fois par semaine.

Et si la commune accorde beaucoup de soin à la qualité de son fleurissement annuel, elle veille aussi à adopter une démarche raisonnée:

- moins de plantes annuelles,
- plus d'arbres et de plantes vivaces.

Enfin, la commune a donné suite cet automne aux sollicitations des habitants et mis à leur disposition les plantations du fleurissement estival qui ne seront pas utilisées la saison suivante: un recyclage on ne peut plus vert...



## Concours fleurissement : une vraie reconnaissance

**Pensé année après année, le projet communal en matière de fleurissement contribue très concrètement à la qualité de vie des habitants et des visiteurs.**

Depuis la première obtention du label « Villes et Villages Fleuris » en 2007, la commune a affiné sa démarche de valorisation paysagère, avec persévérance et cohérence: trois concours complémentaires récompensent les efforts réalisés sur la vallée en matière de fleurissement.

**Le concours départemental « Paysage, fleurissement et cadre de vie » est le premier auprès duquel la commune a porté sa candidature.**

Il récompense le fleurissement des particuliers et des entreprises.

Ce concours évalue la qualité paysagère globale des espaces publics des communes en cohérence avec le projet de la collectivité: démarche de valorisation et d'animation de la commune, pertinence des aménagements réalisés, prise en compte du développement durable dans la gestion et l'entretien de l'espace public (eau, déchets, énergie...). Il est animé par l'Agence Touristique de Savoie.

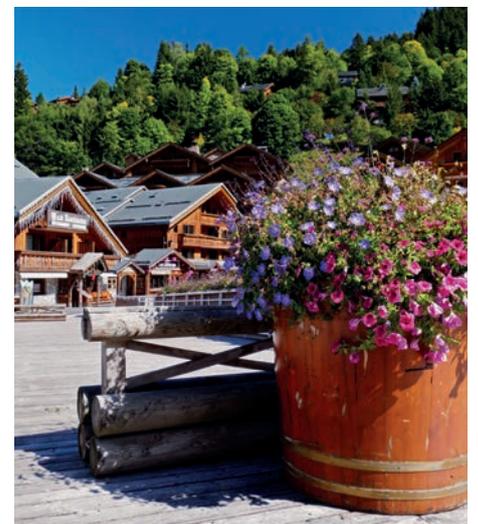
Cette année, les primés sont:

- André FALCOZ, catégorie "villa",
- Daniel TATOUT, catégorie "habitat traditionnel",
- Jules MATHEX, catégorie "immeuble".

**Depuis 2011, la commune organise le concours communal de fleurissement de la vallée, qui récompense les particuliers et socio professionnels dans trois catégories:**

- maisons ou appartements avec terrasse ou balcon fleuri.
- aménagement paysager (abords, jardin).
- hôtels et commerces.

Les trois concours partagent un socle commun d'exigences. Qu'il s'agisse d'initiatives individuelles (concours communal) ou portées par la collectivité (concours départemental et régional), chacun souligne une même ambition: que le sens du détail de quelques-uns apporte une valeur ajoutée à la vie de tous.



### CONCOURS RÉGIONAL

**Le concours régional visite les communes proposées par le jury départemental à la candidature dès la première fleur.**

Il contrôle ces communes labellisées (une à trois fleurs) et statue sur leur classement.

Méribel a obtenu sa première fleur en 2007, la seconde en 2009 et conserve depuis 2011 la troisième fleur acquise.

Le jury régional, animé par la région Auvergne-Rhône-Alpes, réunit des élus et des professionnels ou personnalités qualifiées dans les domaines du tourisme, de l'horticulture, du paysage, de l'environnement et des professionnels agréés.

En 2017, le jury a visité la vallée dans le cadre du maintien de la 3<sup>e</sup> fleur.

À ce jour leur décision n'est toujours pas parvenue.

DOSSIER

# SPORTS

D  
O  
S  
S  
I  
E  
R

## Une saison au chrono

Aucune saison ne fait exception : été comme hiver, Méribel met la barre haut pour faire de chaque rendez-vous sportif un événement.

Les ingrédients sont connus : l'expérience et le savoir-faire des équipes, les têtes d'affiche incontournables de chaque discipline, l'indéfectible énergie des passionnés et bénévoles assurent le spectacle.

L'émotion et le frisson tiennent le haut du pavé... grâce au talent de tous ceux qui, en coulisses, font tourner la machine.

Cette saison Méribel mise sur l'avenir avec la création du Club des Sports et la sélection pour les Championnats du monde 2023 de ski alpin.



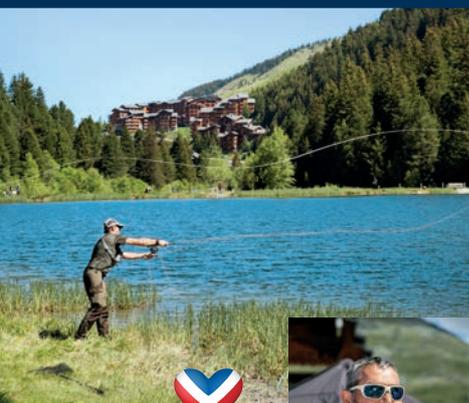


“

## Alain ÉTIÉVENT

### Commission Sports

Le Club des Sports a vocation à fédérer l'ensemble des associations sportives de la vallée et à organiser les événements fédéraux nationaux et internationaux. Et s'il est le fruit d'une initiative politique, il s'agit d'une association indépendante de la commune dans ses finances et son fonctionnement.



“

## Éric LAZARD

### Président du Club des Sports

J'aime le collectif et la concertation. Si chaque club va garder son indépendance au sein d'une section, avec un budget et un compte propres, je souhaite faire travailler les gens ensemble. L'ambition du projet est de nous permettre de nous retrouver tous dans un même élan. L'essentiel est de faire adhérer la vallée au Club des Sports.



# CLUB DES SPORTS



CRÉÉ SOUS L'IMPULSION DE LA COMMUNE, LE CLUB DES SPORTS REGROUPE 5 ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LA VALLÉE : VÉLO CLUB, CLUB MOUCHE, SKI CLUB, CLUB DE PATINAGE ET MÉRIBEL SPORT MONTAGNE.

### Sa feuille de route est triple : rassembler les associations sportives, canaliser l'énergie des bénévoles et organiser les manifestations sportives fédérales.

Lors de son assemblée générale constitutive le 14/09/2017, le Club des Sports a composé son Comité de direction dont le principe fondateur est la représentativité des associations sportives locales. Le bureau est ainsi constitué des membres suivants :

- Président élu : Éric LAZARD (Méribel Sport Montagne)
- Vice-président : Olivier HAUTECOEUR (Ski Club)
- Secrétaire : Fabienne BLANC-TAILLEUR (Club de patinage)
- Trésorier : Daniel LESECQ (Vélo club).

Sa création a été bien accueillie par les associations locales qui bénéficieront toutes de la mutualisation des moyens et compétences. L'équipe du Club des Sports jouera pour elles le rôle de plateforme de logistique, en soutien aux forces vives du territoire.

## Un calendrier serré

Le bureau du Club des Sports a rencontré les candidats au poste de Directeur courant octobre et arrêté son choix : nommé début novembre, Thierry CARROZ a constitué son équipe dans la foulée.

2018 sera pour le Club des Sports une année charnière. Les associations sportives sont en cours de dissolution pour intégrer le Club des Sports puis, reprendre corps au sein de « Sections sportives », chacune dirigée par un président. Pas de changement en revanche pour les membres de chaque association : la seule adhésion à « leur » association est suffisante pour la saison en cours.



# MÉRIBEL 2023



LA CANDIDATURE DU COUPLE COURCHEVEL-MÉRIBEL À L'ORGANISATION DES MONDIAUX 2023 SUIT SON COURS. SOUTENU PAR LA FFS, LES DEUX STATIONS AUX PROFILS COMPLÉMENTAIRES PORTENT CONJOINTEMENT UNE OFFRE QUI A DU SENS.

## Cohérence & excellence

### Le duo est un exemple concret de mutualisation des moyens.

À quelques mois de l'annonce du candidat retenu par la FIS, la tenue cet été d'une première réunion publique a permis de faire un point d'étape.

Aux origines de la candidature conjointe de Courchevel et Méribel, il y a la volonté de travailler ensemble en bonne intelligence, sous l'égide de la FFS. Son président Michel VION, explique: « c'est en choisissant le couple Courchevel-Méribel que la candidature de la France avait le plus de chances de l'emporter. »

En août dernier, une première réunion publique aux Praz a détaillé les grandes lignes du projet. Si le duo Courchevel-Méribel est retenu, les deux stations se répartiront les sites de compétition: à Courchevel, les courses Hommes, à Méribel, les courses Dames et les parallèles.

## Un projet maîtrisé

### Construite dans une logique de maîtrise des coûts, la candidature nécessite un investissement conséquent de la part des collectivités.

La FFS a sollicité le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) qui devrait suivre de près ces dossiers d'infrastructures et apporter un soutien, via des subventions, qui elles-mêmes déclencheront celles du Département et de la Région.

Maire des Allues, Thierry MONIN a rappelé l'historique de la station: « nous avons déjà des expériences de Coupes du monde avec des installations existantes et nous avons une expertise en termes de dépenses ».

Une prochaine réunion publique se tiendra à Méribel, l'hiver promettant par ailleurs quelques événements fédérateurs destinés à mobiliser les acteurs locaux.



## CHIFFRES CLÉS

- 600 athlètes pour 75 nationalités
- Plus de 600 millions de téléspectateurs
- 1000 heures de retransmission télévisée
- Plus de 200 000 spectateurs attendus sur les sites de compétition
- Hébergement: 1300 personnes en chambres 3+, 4\* et 5\* (Nations, dirigeants...), 100 personnes en chambres 5\* (VIP, comité d'organisation) et 200 prestataires en chambres 3\* ou appartements
- Bénévoles: 1200 personnes au sein d'un vivier de 6000

## CALENDRIER

- **Mars 2016:** création de l'association « Championnats du monde 2023 ».
- **24 janvier 2017:** dépôt officiel de la candidature.
- **11 août 2017:** première réunion publique au Praz.
- **août 2017:** dépôt du dossier détaillé.
- **5 octobre 2017:** audition de la candidature par la FIS à Zürich sous l'égide de la FFS.
- **Février 2018:** lobbying en marge des JO d'hiver en Corée du Sud.
- **14 au 18 mai 2018:** Congrès de la FIS en Grèce, annonce du candidat retenu.
- **6 au 19 février 2023:** Championnats du monde.



**PANORAMA**

# QUALITÉ DE VIE

## Un subtil équilibre

Au-delà des grands dossiers qui mobilisent le conseil municipal, la gestion des besoins du territoire structure l'action des élus au quotidien.

Certains thèmes sont une évidence : budget communal, groupes scolaires, travaux et aménagements à l'échelle du territoire. D'autres enjeux, pourtant essentiels, n'ont pas la même visibilité pour les habitants : c'est le cas notamment de la transition énergétique ou des relations avec la Communauté de Communes Val Vanoise.

Avec patience et exigence, la commune des Allues œuvre au service de tous.





# VIE LOCALE & COMMUNICATION

INFORMER SUR L'ACTION COMMUNALE PEUT, POUR LES VILLAGES, RELEVER DE LA GAGEURE: IL S'AGIT, À LA FOIS DE RENSEIGNER LES HABITANTS À L'ANNÉE, MAIS AUSSI LES RÉSIDENTS ET LA POPULATION TOURISTIQUE DONT LA PRÉSENCE N'EST QUE PONCTUELLE. VOTRE COMMUNE S'ORIENTE PROGRESSIVEMENT VERS UNE COMMUNICATION PLUS DIGITALE ET DES TEMPS DE RÉUNIONS PUBLIQUES.

## Budget 2017 : « je clique, c'est ludique! »

La commune a fait appel à l'agence Thuria pour présenter son budget prévisionnel 2017 en motion design. En juin dernier, un film aux couleurs punchy agrémenté de pictos a été envoyé aux administrés et diffusé sur le site de la mairie. L'objectif? Confirmer l'orientation prise en matière de dématérialisation des services et proposer une lecture plus visuelle du budget, un dossier complexe par nature.

Fruit des différentes commissions, le budget primitif est soumis au vote du conseil municipal. Le film détaille les sections de fonctionnement et d'investissement, distinguant, pour chaque budget, les recettes et les dépenses :

- la section de fonctionnement regroupe l'ensemble des opérations nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune,
- la section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune.

### Ce qu'il faut en retenir?

- Le budget 2017 est équilibré, grâce à la maîtrise des charges de gestion.
- Les charges à caractère général ont diminué d'environ 2 % par rapport à 2016.
- Aucun emprunt n'a été souscrit en 2017: la commune conserve une bonne capacité d'autofinancement.
- Le FPIC (fonds national de péréquation des ressources Intercommunales et Communales) continue d'impacter le budget communal (voir p18).

Les habitants comme les élus ont réservé à cet exercice de style un excellent accueil. La commune prévoit déjà de renouveler ce type de présentations en 2018, notamment pour des dossiers d'envergure pour lesquels photos et vidéos apportent une réelle valeur ajoutée (PLU, travaux...).

Pour visionner le motion design présentant le budget 2017 : <https://vimeo.com/220760951>

## RÉUNION PUBLIQUE

Suite à la diffusion de la lettre À Cœur ouvert n° 43 présentant le bilan de l'action communale à mi-mandat, l'équipe municipale a convié les habitants de la vallée à une réunion publique à la salle de la Maison des Générations le 5 décembre dernier.

Après une introduction par le Maire, un film d'une dizaine de minutes a illustré thème par thème les réalisations depuis 2014 ainsi que les perspectives pour la commune d'ici 2020. La soirée s'est conclue sur un échange de questions/réponses avec l'assistance.



# FINANCES



**Alain  
ÉTIÉVENT**

**Commission Finances**

La baisse de la DGF et le versement du FPIC impactent le budget communal tant en matière d'investissement que de fonctionnement.



## TAXE DE SÉJOUR: NOUVEAUX TARIFS

Les tarifs de la taxe de séjour ont été actualisés au 1<sup>er</sup> décembre 2017 et sont consultables en ligne sur [www.mairiedesallues.fr](http://www.mairiedesallues.fr), rubrique « accès rapide » puis « votre taxe de séjour ».

Avec la dématérialisation, la déclaration en ligne est simple et rapide: le calcul de la taxe s'effectue automatiquement selon le nombre d'hôtes et de nuitées, le paiement en ligne est sécurisé.

La déclaration mensuelle est à effectuer avant le 15 du mois suivant, même si vous n'avez pas loué. Par exemple, la déclaration doit être faite au plus tard le 15 janvier pour les locations de décembre.

MALGRÉ UN CONTEXTE FINANCIER DÉLICAT, L'ÉQUIPE MUNICIPALE VEILLE À MAINTENIR L'ÉQUILIBRE DU BUDGET COMMUNAL. L'ENJEU: CONSERVER DES FINANCES SAINES POUR LES ANNÉES À VENIR ET ÉVITER LE RECOURS À L'EMPRUNT.

## Un budget sous contraintes

Pivot des relations financières entre l'État et les collectivités locales, la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux échelons locaux. Engagée en 2010, la baisse de la DGF se poursuit de manière régulière et continue, passant ainsi de 3 793 000 € en 2010 à 1 934 000 € en 2017, soit une baisse de 1 859 000 € en 7 ans.

Parallèlement, le nouveau gouvernement a annoncé la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % de la population ainsi que plus globalement une réforme de la fiscalité directe locale.

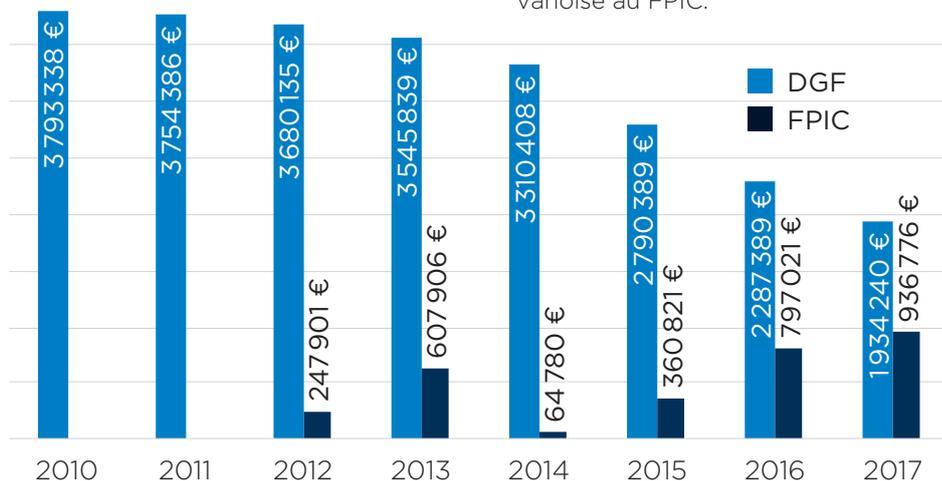
Or, les impôts locaux constituent la principale recette de la commune. Ces annonces font ainsi peser un risque sur la pérennité des ressources de la collectivité.

Enfin, la commune verse chaque année le FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales), un prélèvement sur les communes et intercommunalités les plus favorisées qui abonde les recettes de celles qui le sont moins.

Les habitants des Allues contribuent pour 1,4 millions d'euros au FPIC:

- 936 000 € par le biais de la commune,
  - 525 000 € par le biais de Val Vanoise.
- Ce montant représente 35 % des 1,5 millions d'euros que reverse Val Vanoise au FPIC.

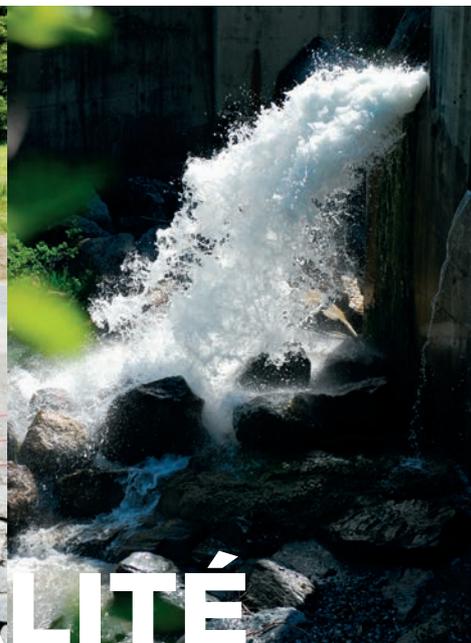
### Part communale



## IDENTIFIER LES PISTES POTENTIELLES D'ÉCONOMIES

Face aux incertitudes qui pèsent sur le budget municipal, la commune veille à maîtriser ses dépenses de fonctionnement via des choix durables: entretien des locaux et de la voirie plafonnés, ampoules leds dans les bâtiments communaux...

Les agents explorent aussi de nouvelles pistes d'économies à moyen et long terme: énergies renouvelables, renégociation des DSP, dématérialisation des services aux usagers.



# INTERCOMMUNALITÉ

TRANSFERTS DE COMPÉTENCES: GÉRER LE TERRITOIRE À LA BONNE ÉCHELLE.

## GEMAPI: un enjeu clé pour la vallée

**La commune avait jusqu'ici en charge l'entretien des ruisseaux et les aménagements hydrauliques pour prévenir les inondations.**

Cette compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est transférée à Val Vanoise à compter du 01/01/2018.

Techniquement, Val Vanoise financera les aménagements, mais le maire de chaque commune reste responsable et doit alerter la Com'Com des travaux éventuels à réaliser. Notre commune a établi un calendrier des opérations à prendre en charge et dont la gestion incombera à Val Vanoise à partir de 2018.

**Détail des opérations souhaitées par la commune des Allues (sous réserve de validation par Val Vanoise)**

Opérations de protection contre les inondations et crues torrentielles, y compris les opérations inscrites dans des plans d'investissement pluriannuels (PPI):

- Travaux sur le ruisseau de Méribel Village,
- Curages annuels des plages de dépôt sur Plan Ravet,
- Travaux de recalibrage sur le ruisseau des Frênes à Méribel.

Opérations de restauration ou d'entretien des milieux aquatiques (ex: continuité piscicole, qualité de l'eau, restauration des zones humides...) y compris les opérations inscrites dans les PPI:

- Suivis pluriannuels de l'arrêté préfectoral concernant les aménagements de sécurisation hydraulique des Ravines.



Le transfert de la compétence GEMAPI répond à la nécessité de replacer la gestion des cours d'eau au cœur des réflexions en matière d'aménagement du territoire. La vallée est confrontée à des enjeux forts liés, à l'urbanisation d'une part, aux crues issues de la fonte des neiges ou de fortes pluies d'autre part.

## EAU ET ASSAINISSEMENT: UN ACQUIS À PRÉSERVER

**La commune des Allues assure la gestion de l'eau et de l'assainissement via deux DSP auprès d'un même délégataire, Suez.**

Celles-ci arrivent à échéance au 31/12/2019, alors que l'article 64 de la loi NOTRe rend Val Vanoise compétente au 01/01/2020 (une évolution législative pourrait remettre en question la loi NOTRe sur ce sujet).

La commune projette de relancer deux nouvelles DSP avant le 31/12/2019. Le contrat fixant les tarifs et leur évolution sera ensuite transféré en l'état à Val Vanoise.

L'objectif est ainsi garanti aux usagers le maintien du niveau de qualité de service actuel pour les années à venir.





# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## PARTENARIAT GAGNANT GAGNANT

### L'éclairage public relève de la compétence des communes.

De nombreuses communes sollicitant le SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie) sur ce point, il a lancé une consultation début 2016 « pour recueillir et définir précisément leurs attentes ». Près de 80 % des communes ont répondu. L'enquête a depuis conduit le SDES à lancer une campagne de diagnostics en éclairage public à l'échelon départemental, en trois étapes : relevés sur site, restitution et propositions d'améliorations. Ces diagnostics représentent pour chaque commune quelques milliers d'euros en fonction du nombre de points lumineux concernés.

LES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES SOULIGNENT DE MANIÈRE RÉPÉTÉE LA FRAGILITÉ DE LA PLANÈTE ET L'IMPACT DES ACTIVITÉS HUMAINES SUR L'ENVIRONNEMENT. AU-DELÀ DE LA PRISE DE CONSCIENCE, CHAQUE COLLECTIVITÉ PEUT CONTRIBUER PAR SES CHOIX À DES RÉAJUSTEMENTS PLUS DURABLES, POUR LE BÉNÉFICE DE TOUS. NOTRE COMMUNE S'ENGAGE DANS LE CHOIX DE SES APPROVISIONNEMENTS ÉNERGÉTIQUES.

## Transition énergétique : le choix du renouvelable

### Depuis le 01/01/2016, les tarifs réglementés verts et jaunes EDF ont été supprimés au profit de tarifs de marché.

La commune a adhéré au groupement de commandes porté par le SDES, le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie. Celui-ci a établi un cahier des charges adapté aux besoins des communes savoyardes adhérentes. Un contrat de deux ans avec EDF avait

permis de mutualiser les coûts en énergie. Cette démarche avait généré pour la commune 35 000 € d'économies.

Cette année, le SDES a renouvelé la mise en concurrence des fournisseurs.

Par ailleurs, la consultation laissait le choix aux communes de conserver une électricité produite majoritairement par le nucléaire ou de s'orienter vers le 100 % renouvelable. Notre commune a opté pour une électricité verte sur tous ses sites en tarif de marché.



L'hydroélectricité est la première des énergies renouvelables



## Mobilité : des attentes citoyennes

**Suite aux demandes de la clientèle touristique et de résidents, la commune a installé sur son territoire des bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.**

La commune a fait le choix de mettre à disposition des conducteurs deux types de prises par borne permettant la recharge au plus grand nombre de véhicules : chaque borne comporte une prise T2, devenue la norme au niveau européen, ainsi qu'une prise classique.

Par ailleurs, la commune a décidé de rendre gratuit l'accès aux bornes de recharge. Le conducteur s'acquitte uniquement du coût de stationnement dans le parking.

Les conducteurs sont invités à libérer les places destinées à la recharge des batteries dès lors que la charge est terminée. Les conducteurs de véhicules traditionnels doivent laisser ces places disponibles, sous peine de contravention.

Enfin, l'investissement de la collectivité n'a de sens que si les usagers se l'approprient. L'interopérabilité des bornes de recharge avec les interfaces smartphones garantit pour les conducteurs la facilité d'accès à celles-ci.

Les bornes sont recensées à l'échelle européenne via leurs coordonnées

GPS. Elles sont aisément repérables via les GPS des voitures et une appli smartphone dédiée.

La commune s'est rapprochée de l'entreprise Freshmile qui a développé « freshmile charge », une appli gratuite disponible sur Google Play et Apple store.

Une fois téléchargée, elle permet de localiser les bornes, de s'informer sur leur disponibilité et de recevoir une notification en fin de charge pour savoir quand récupérer le véhicule. Une assistance téléphonique est aussi disponible de 9 à 17h.



## ÉNERGIE COLLECTIVE

Deux bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables sont désormais disponibles dans chaque parking : Rond-point des pistes, les Ravines, les Rhodos, le Hameau, le Villard. Le choix des puissances électriques des bornes a été dicté par la nécessité de s'adapter aux installations électriques existantes :

- 3 parkings disposent de bornes de 22 kW assurant une charge complète en 1h : le Rond point des pistes, les Rhodos et le Villard.
- 2 parkings disposent de bornes de 11 kW assurant une charge complète en 2h : le Hameau et les Ravines.

La démarche initiée par la commune a bénéficié d'une subvention de 13500 € au titre du programme Advenir.

> Montant des travaux : **48000 €**



**Gérard  
GUERVIN**

**Commission Travaux**

Notre mission consiste à conserver en permanence le bon équilibre entre gestion du patrimoine architectural et protection du patrimoine naturel. À nous de mobiliser les meilleurs moyens pour valoriser l'ensemble des ressources du territoire.



# RÉSEAUX



## AU RAFFORT Plan des Combes

Jusqu'alors, le PPRn classait le secteur du Plan des Combes en zone inondable. Un aménagement hydraulique protège maintenant le secteur des crues. Il permet ainsi de prévoir une extension des bâtiments, dans le cadre de la restructuration du Centre technique municipal, dont la construction est prévue dans les prochaines années.

> Montant des travaux: **1 000 000 €**

## À MÉRIBEL VILLAGE ET AU RAFFORT Bassins d'agrément

À Méribel village et au Raffort, deux placettes et bassins ont été réalisés pour l'agrément des habitants et résidents. Effectués en accord avec l'identité architecturale locale, ces deux aménagements mêlent murets en pierre et pavage en lauze.

> Montant des travaux: **25 000 €**

## AU VILLARD Réservoir

Cet équipement souffrait de fuites et fissures. Le génie civil et la toiture ont été réhabilités pour protéger l'ouvrage des intempéries.

> Montant des travaux: **50 000 €**

## À MUSSILLON Voie restaurée

La voirie départementale avait subi des affaissements successifs à Mussillon. La chaussée a été réhabilitée grâce à un remblai allégé constitué de plaques de polystyrène, d'un dallage béton et d'une couche d'enrobé.

Si le département a financé la réfection de la voirie départementale, la commune a financé le dévoiement des réseaux à l'amont (début d'été) ainsi que les aménagements urbains (reprise des trottoirs).

> Montant des travaux: **80 000 €**





## LA ROSIÈRE

### Captage

Des travaux ont été réalisés cet automne sur les drains des sources de la Rosière, afin d'améliorer le captage alimentant le territoire en eau potable. Une poche d'eau située sur le replat au niveau du drain amont a provoqué un glissement de terrain dans le périmètre de protection immédiat des sources du Creux de L'Ours. Un drain a été fait en amont afin de capter l'eau. Le raccordement au réseau accroît par ailleurs le volume de captage du secteur.

> Montant des travaux: **30 000 €**



## À MOTTARET

### Parking Plan Ravet sécurisé

Ce site, fréquenté par de nombreux usagers (piétons, vététistes...), permet l'accès à la Réserve de Tueda. La partie Sud du parking était soumise à un risque avalanche condamnant son utilisation hivernale. Après étude, il a été décidé de construire un merlon de protection à l'amont du parking.

Cette butte en terre permet de prévenir les dommages liés à des avalanches et d'optimiser l'ouverture du parking en saison d'hiver.

Parallèlement, des drains ont été posés pour évacuer les eaux de surface.

> Montant des travaux: **20 000 €**



## RÉSEAU ÉLECTRIQUE

**ENEDIS réalise un bouclage des lignes électriques de l'ensemble de la vallée via Méribel, Courchevel, Saint-Bon-Tarentaise et Brides-les-Bains.**

L'enfouissement et le renforcement des lignes sont destinés à sécuriser les installations. Cette année, ENEDIS a travaillé sur l'alimentation électrique de la portion entre Mottaret et Courchevel par la Saulire.

Le bouclage effectif est prévu pour 2018.



# BÂTIMENTS

2.

## AU PLAN DU TUEDA

### Création de toilettes publiques 1.

Au Mottaret, le parking public de Plan Ravet marque le départ vers la réserve naturelle du Plan de Tueda. Cet emplacement est l'une des principales portes d'entrée vers le Parc de la Vanoise et enregistre été comme hiver une forte fréquentation: piétons, raquettes, ski de fond et de randonnée, VTT, chevaux...

La mairie a réalisé sur le site, des toilettes publiques avec accès pour les personnes en situation de handicap, table à langer, point d'eau potable. Conçu dans le respect de la charte architecturale de Méribel (bois, habillage en pierre, toiture en lauze), le bâtiment bénéficie d'une très belle intégration paysagère en accord avec le site.

> Montant des travaux: **150 000 €**

## À L'ALTIPOINT

### Construction d'un bâtiment d'accueil touristique 2.

Le secteur de l'Altiport est un lieu de passage qui concentre des attentes fortes. Au départ des pistes de ski de fond et de raquettes en hiver, il marque aussi le départ des sentiers pédestres en été. Or, les locaux du Blanchot ne satisfont plus les exigences liées aux usages actuels.

La commune construit le « Chalet nordique », bâtiment de 210 m<sup>2</sup> qui regroupera l'ensemble des services utiles aux différents usagers:

- grand public: présentoirs d'informations de Méribel Tourisme, lieu de rendez-vous avant les cours, sanitaires adaptés aux personnes en situation de handicap, table à langer satisfaisant au label Famille Plus;
- scolaires: salle de change et d'équipement;
- ski-club: accueil des jeunes athlètes et encadrants, vestiaires, salle de fartage;
- les compétitions: une salle de chronométrage.

La mise en service est prévue fin décembre 2017.

> Montant des travaux: **750 000 €**



1.



## TRAVAUX ANNEXES

Parallèlement à la construction du Chalet nordique, des aménagements ont été réalisés: création à l'amont d'un arrêt de bus dans le sens descendant, dévoiement à l'aval de la piste de ski de fond qui passera devant le chalet.

Le hangar technique de Mottaret a été étendu pour répondre aux besoins de stockage des services de la commune et améliorer la gestion du dépôt de sel.

> Montant des travaux: **480 000 €** (dont subvention du département 22500 €)



## Entrée en vigueur d'une redevance d'occupation du domaine public en 2018

**À chaque début de saison touristique, la commune rencontre des difficultés pour faire respecter les délais autorisés par arrêté du maire concernant l'occupation du domaine public.**

La Commission des Travaux a validé en avril dernier le principe d'occupation payante du domaine public pour les chantiers. Par décision du Conseil municipal du 22/08/2017, cette redevance d'occupation du domaine public entrera en vigueur au 01/01/2018.

Les tarifs annuels sont fixés par unité et par jour et revalorisés au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

La redevance concerne les travaux sur les secteurs les plus touristiques de la commune, soit Méribel, Mottaret et Méribel Village, qu'ils soient le fait de particuliers ou d'entreprises.

Afin que l'ensemble des acteurs du BTP soient informés de cette redevance, la mairie va transmettre une information ciblée aux entreprises et fournisseurs dont elle a connaissance : artisans, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes...

Le Conseil souligne par cette décision son souhait que la voirie soit libre et remise en état pour l'ouverture de la saison touristique.

Pour rappel, l'occupation du domaine public est soumise à autorisation pour les particuliers comme pour les entreprises (formulaire papier disponible en mairie ou téléchargeable en ligne).



## L'ESCALATOR « LA SUITE »

Réalisé dans le cadre du programme immobilier de la Suite, cet escalator constitue la liaison privilégiée entre les équipements de la rue Albert Gacon (parking des Glaciers et des Ravines) et le centre de la station, regroupant les principales activités commerciales.

Les piétons accèdent à l'escalator depuis l'aval grâce à une rampe douce éclairée et déneigée thermiquement. L'arrivée se situe entre la pharmacie et l'immeuble « La Suite ».

Livré début décembre, cet équipement vient en complément de l'ascenseur situé dans le parking couvert des Ravines. L'entretien et la maintenance du plus grand escalator de la vallée seront assurés par les services techniques de la vallée.

> Montant des travaux : **716 000 €**

Libellé	Unité	Tarifs 2018
Occupation temporaire du domaine public pour : - Travaux, - Installation de bungalow de chantier et base vie, - Stockage de matériaux divers, - Échafaudage (surface projetée au sol).	m <sup>2</sup> /jour	0,30 €
Installation d'une benne à déchets.	Unité/jour	6,00 €



## INTÉGRATION PAYSAGÈRE

Compte tenu de son implantation géographique, le CTM est très exposé pour les automobilistes rejoignant Méribel.

L'intégration paysagère du projet est un élément clé. Le projet retenu propose d'enterrer une partie des bâtiments. L'utilisation de maçonneries en pierre, de toitures à deux pans et de bardages mêlé contribuera également à l'intégration architecturale du projet. Enfin, il est prévu d'aménager des terrasses végétalisées en continuité du versant de montagne en amont.

- > Montant prévisionnel des travaux: **7700 000 €**
- > Calendrier: début du chantier en attente du traitement final du foncier.



Plan masse du projet

## AU RAFFORT

# Le Centre technique municipal

**En parallèle des aménagements hydrauliques menés cette année, le Conseil municipal a lancé une consultation pour la construction du nouveau Centre technique municipal (CTM) au Plan des Combes.**

Après étude des candidatures, le choix de la commune s'est porté sur l'offre du cabinet d'architecture INEX'A. Les contraintes et enjeux du site d'une part, les besoins fonctionnels du CTM d'autre part trouvent dans le projet retenu des solutions pertinentes.

Celui-ci doit en effet répondre à:

- des objectifs urbains: intégrer le nouvel équipement et ses nouvelles fonctions dans la morphologie urbaine existante, assurer la continuité des flux, sécuriser le secteur pour les utilisateurs du site et des chemins piétons;
- des objectifs architecturaux: faciliter l'identification des fonctions du site, proposer un traitement architectural donnant au site une cohérence d'ensemble, trouver un système constructif adapté aux contraintes géotechniques du site et aux risques d'avalanche, mettre en place les conditions pour garantir la convivialité et la sécurité des utilisateurs.

**Le cabinet retenu a appuyé son projet sur des choix constructifs forts:**

- la démolition totale des bâtiments en raison de l'exiguïté du site et de leur position actuelle qui ne permet pas de réaliser en l'état un projet cohérent. Par ailleurs, l'emprise du bâtiment actuel poids lourds est incompatible avec la sécurisation du site et le recul de la berge imposé par le PPRn. Le bâtiment véhicules légers est quant à lui trop central pour permettre la construction d'une cour de manœuvre suffisante.
- la création d'un sous-sol de stationnement pour réduire le volume visible du projet, protéger les véhicules des intempéries et libérer de l'espace dans la cour.
- la réalisation de bâtiments en U organisés autour d'une cour centrale de manœuvre desservant tous les garages et les services: dimensionnée pour permettre le stationnement de multiples véhicules, cette cour facilitera la gestion de la co-activité des services qui seront ainsi tous regroupés sur un même site.



Vue depuis la piste de ski

# ENTRETIEN & MAINTENANCE

## Soigner l'esthétique et la sécurité

**Le Téléporté des Chalets** regroupe sur 4 niveaux deux garages, 5 logements communaux et la gare d'arrivée de la télécabine. L'ensemble des façades du bâtiment a bénéficié cette année d'une réfection en lasure.

> Montant des travaux: **20 000 €**  
dont 1/3 pris en charge par S3V.

Des travaux de mise aux normes électriques ont également été effectués dans les 5 logements.

> Montant des travaux: **8 000 €**

Suite aux travaux réalisés en 2016 pour **l'ascenseur incliné de Mottaret**, la commune a poursuivi ses efforts et amélioré dès cette année l'esthétique de la gare amont. Le sol de la cage d'escalier a été équipé d'un revêtement adapté en granulés caoutchouc, absorbant mieux les chocs et sécurisant les déplacements piétons des skieurs.

Les murs et les plafonds ont été repeints.

> Montant des travaux: **22 000 €**



## Groupes scolaires

Au sein du groupe scolaire de Méribel, des travaux ont été menés sur le bâtiment des maternelles: réfection de l'enrobé de la cour et de l'étanchéité de la toiture terrasse, remplacement des menuiseries extérieures des logements.

> Montant des travaux: **37 000 €**

Au sein du groupe scolaire des Allues, le bâtiment élémentaire a bénéficié d'une réfection en lasure de l'ensemble des façades.

> Montant des travaux: **20 000 €**



## LES ALLUES RÉFECTION DE TOITURE

La toiture du presbytère avait atteint un stade critique: en très mauvais état, elle a été remplacée cette année. Par ailleurs, une réflexion est actuellement menée concernant l'aménagement intérieur.

> Montant des travaux: **213 000 €**

## PARKINGS COUVERTS

**La commune réalise chaque année des travaux d'entretien dans les parkings couverts, afin de les maintenir en bon état tout en garantissant aux usagers confort et sécurité.**

Le parking des Ravines dispose désormais d'un éclairage led plus performant et moins énergivore.

> Montant des travaux: **12 000 €**

Le parking des Rhodos a subi une réfection d'envergure au niveau entrée: reprise des peintures des murs, sols et plafonds, amélioration de l'évacuation des eaux pluviales, remplacement de la signalétique, renouvellement de l'appareillage électrique (prises et interrupteurs).

> Montant des travaux: **60 000 €**



Après de nombreux dépannages, le parking du Parc Olympique, réservé aux abonnés, compte désormais de nouvelles portes sectionnelles d'entrée et de sortie.

> Montant des travaux: **17 000 €**

Enfin, deux bornes de recharge pour les véhicules électriques ont été installées dans chaque parking couvert accessible au public (voir p. 21).

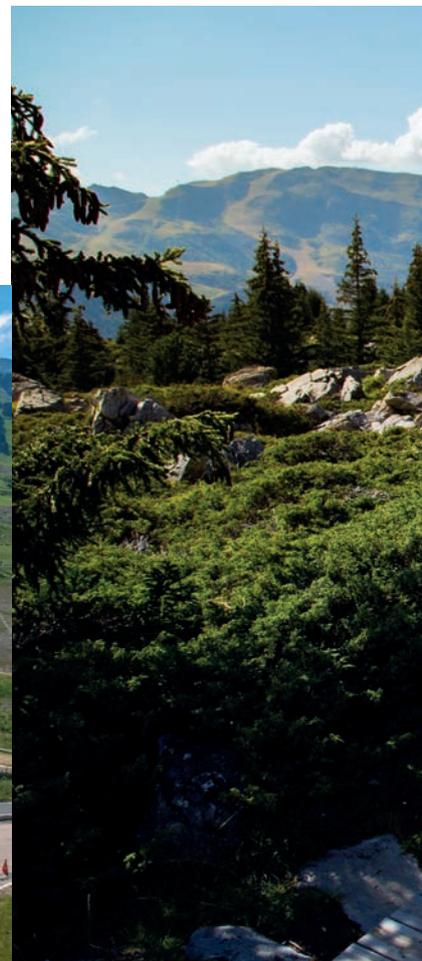


## STATIONNEMENTS

La commune poursuit le renouvellement de ses horodateurs pour des appareils modernes tous équipés de la technologie paiement CB et CB sans contact. Un nouvel horodateur a ainsi été installé au parking de L'Orée du Bois.

> Montant des travaux: **9 000 €**

# TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS



À MOTTARET

## La route du Châtelet

facilite la cohabitation de tous 1.



**L'aménagement de la route du Châtelet est arrivé à son terme.**

La voirie facilite la circulation à double-sens, tandis qu'une zone de retournement et la matérialisation d'arrêts minute permettent les transferts de bagages des résidents et vacanciers

lors de leur arrivée ou fin de séjour. La gestion du stationnement garantit désormais la bonne circulation des services déneigement, ordures ménagères et des secours. Enfin, un trottoir permet aux piétons d'accéder en toute sécurité à leurs résidences depuis l'ascenseur incliné.

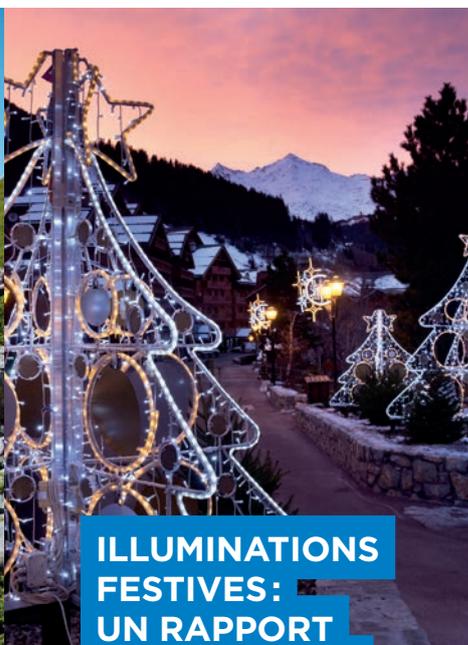
> Montant des travaux: **525 000 €**



## LA COMMUNE SÉCURISE LES CHEMINEMENTS PIÉTONS

La commune a construit le trottoir de Combe Froide à La Gittaz afin de sécuriser les cheminements piétons. La première tranche de cette opération s'est conclue en décembre.

> Montant des travaux: **235 000 €**



## ILLUMINATIONS FESTIVES: UN RAPPORT QUALITÉ/PRIX OPTIMAL

Les illuminations festives contribuent chaque hiver à la magie de Noël: aux décors en 3D s'ajoutent les sapins et décorations des petits hameaux, fours et chapelles, installés par les services techniques et Espaces Verts.

Sur décision des élus, la commune a lancé un nouveau marché relatif aux illuminations. Celui-ci prévoit notamment des renouvellements de décors 3D, dont certains étaient devenus trop vétustes.

La commune en a profité pour modifier son cahier des charges: le réajustement a généré des économies conséquentes avoisinant 50 000 €.

> Montant des travaux: **120 000 €**

2.

### À MÉRIBEL

## La commune développe son offre VTT 2.

**Afin d'accompagner le développement des pratiques VTT sur le territoire, la commune développe son bike park depuis de nombreuses années.**

Un groupe de travail VTT construit une offre variée et complémentaire. Parallèlement aux différentes pistes de descente proposant divers degrés de difficulté, les bike patrols ont balisé des circuits enduro et cross-country, dont certains conçus spécialement pour les VTT à assistance électrique.

En 2017, un pumptrack est venu compléter l'offre en l'ouvrant à d'autres utilisateurs. Cet aménagement démontable de 110 m linéaires propose plusieurs entrées et sorties. Composé de plusieurs modules, il peut être réagencé ou déplacé selon les besoins. Accessible aux enfants dès 8 ans sous la responsabilité des parents ou d'un accompagnateur, ce pumptrack permet de faire cohabiter toutes les disciplines: skateboards, rollers, BMX, trot-

tinettes, draisiennes et VTT. Ludique, cet équipement est destiné à un usage plaisir et s'accompagne d'une ludizone, un circuit débutant comptant des virages en bois et des slopes.

Informations et actualités sur le compte Facebook du bike park: @meribelbikepark

> Montant des travaux: **71 000 €**



# GÉNÉRATIONS & ACTION SOCIALE



“

**Thierry  
CARROZ**

## Commission Scolaire

Après avis des Conseils d'école en fin d'année dernière, cette rentrée scolaire a été marquée par le retour à la semaine de 4 jours, portée par Val Vanoise. Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont été supprimés au profit de 4 journées pleines, l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) étant désormais possible le mercredi toute la journée.

## LE MONDE À PORTÉE DE FOURCHETTE

Depuis la rentrée scolaire 2017/2018, le responsable du restaurant scolaire invite les enfants à un voyage culinaire avec chaque mois un menu permettant de découvrir la cuisine d'un pays.

D'un continent à l'autre, les enfants ont d'abord goûté en octobre aux saveurs hongroises avec notamment le traditionnel goulash.

Puis en novembre, le Japon a été mis à l'honneur avec un menu réalisé par une agent du service scolaire qui est d'origine japonaise.

## Effectifs scolaires 2017-2018

Cette année, l'équipe enseignante des Allues a revu l'organisation et souhaité créer deux classes de maternelle comptant chacune les trois niveaux: petite, moyenne et grande section.

L'objectif était d'équilibrer les groupes et de prendre en compte l'hétérogénéité des élèves en matière d'autonomie, de comportements et d'apprentissages.

### Groupe scolaire des Allues: directrice Mme Francine MERCIER

Enseignants	Classes	Effectifs
Mme Fabiola SCOLARI et Mme Lucille ULRICH (les mardis)	PS - MS - GS	19 + 2 saisonniers
Mme Francine MERCIER et Mme Lucille ULRICH (les lundis)	PS - MS - GS	19 + 2 saisonniers
Mme Stéphanie DEBONNAIRE	CE1 - CE2	29 + 3 saisonniers
Mme Sarah GONGUET	CP - CM1 - CM2	26 + 7 saisonniers
Mme Stéphanie GILBERT COLLET	Classe saisonnière CP - CE1	

### Groupe scolaire de Méribel: directrice Mme Marie-Ange HAQUET

Enseignants	Classes	Effectifs
Mme Elodie SALAT	PS - MS	14 + 4 saisonniers
Mme Morgane VENEZIAN	GS - CP	15 + 5 saisonniers
Mme Laëtitia PERRIER	CE1 - CE2	21 + 5 saisonniers
Mme Marie-Ange HAQUET et Mme Lucille ULRICH (les jeudis)	CM1 - CM2	14 + 8 saisonniers

## Voyages scolaires: de la suite dans les idées

**En juin dernier, les CM1-CM2 des groupes scolaires ont quitté la vallée pour des classes de découverte placées sous le signe du spectacle et de la créativité.**

Les élèves des Allues ont rédigé en classe des contes détournés de Perrault et réécrit des fables de La Fontaine avant de collaborer à une mise en scène avec une troupe de théâtre durant une semaine à Avignon. Ce travail a abouti à une représentation à l'Auditorium devant les parents.

Les élèves de Méribel ont rejoint la forêt de Brocéliande et le Mont Saint-Michel. La classe découverte avait été préparée avec enthousiasme, à travers l'écriture d'un conte autour de la légende du roi Arthur, donnant lieu à des recherches sur les contes et récits bretons, les êtres de la forêt

de Brocéliande et la saga Arthuriennne. Une fois terminé (mars 2018), le conte sera publié sur le site « Lulu presse », comme le livre écrit il y a 3 ans.

Ces voyages scolaires ont été financés par la commune, avec le soutien du département et de l'APE (Association des Parents d'Élèves).



Les élèves des Allues sur le pont d'Avignon



“

**Michèle  
SCHILTE****Vice-présidente  
du CCAS**

Par ses actions, le CCAS contribue tant à la vie des Allues (sortie des aînés et colis de Noël, subventions aux associations locales à vocation sociale) qu'à celle de la station avec la mise à disposition à Mottaret de plus de 150 logements pour les saisonniers du tourisme.

## DON DU SANG

**L'EFS (Établissement Français du Sang) a mené en 2017 deux campagnes à la Maison des Générations, le 18 janvier et le 3 juillet.**

La modification des horaires a facilité la participation des donneurs potentiels: 70 personnes se sont déplacées pour chaque collecte.

Chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires pour soigner les malades. La gestion des stocks est d'autant plus délicate que les produits sanguins ont une durée de vie limitée: le niveau des réserves s'évalue sur 2 à 4 semaines. Le site de l'EFS fournit une estimation du niveau des stocks par groupe sanguin.

Les prochaines collectes de l'EFS sur la commune auront lieu les lundis 8/01 et 2/07/18 de 16h à 19h à la Maison des Générations.

## Se loger dans la vallée

### Un parc de 162 logements sociaux gérés par l'OPAC de la Savoie:

- aux Allues: La Rousserole (8 logements), Le Verdier (8 logements), L'Épervière (14 logements),
- à Méribel: Le Cléman (40 logements), Les Nigritelles (33 logements), L'Armoise (8 logements),
- à Mottaret: L'Orionde (27 logements), Le Cassiopée (24 logements).

Pour adresser une demande de logement social, consultez [www.opac-savoie.fr](http://www.opac-savoie.fr).

### Une offre de logements pour saisonniers à Mottaret.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) gère trois foyers logements situés à Méribel-Mottaret: Les Cassines A (73 logements), Les Cassines B (49 logements) et Les Cassines C (32 logements).

Ces foyers sont loués à l'année aux socio professionnels de la vallée de Méribel qui les attribuent à leurs travailleurs saisonniers (hiver et été). Le CCAS établit une « convention de réservation » de décembre à novembre de l'année suivante, renouvelable par tacite reconduction. Sur place, deux gardiens assurent la surveillance et l'entretien des bâtiments.

## SORTIE DES AÎNÉS

Le CCAS a invité les seniors à la traditionnelle sortie des aînés. 75 participants ont partagé les délices d'un repas gastronomique au Château des comtes de Challes. « Deux Toques » au Gault et Millau, 3 Fourchettes au Michelin, « Table Remarquable » dans la Chaîne

d'Alain DUCASSE « Châteaux et Hôtels Collection » et « Coup de Cœur » du Bottin Gourmand, le Château géré par la famille Trèves (précédemment hôtelière à Brides-les-Bains et Courchevel) est le plus ancien hôtel-restaurant dans un Château de France depuis 1860.



# MÉRIBEL TOURISME



“

**Florence  
SURELLE**

**Commission Tourisme**

Des décisions du conseil d'administration ont permis de canaliser l'ensemble des énergies. Nous avons créé des outils destinés à animer la communauté des acteurs locaux: guide de marque, place de marché, digitalisation de la destination, finalisation de la gestion de la relation client (GRC). L'ensemble de ces projets de développement a nécessité l'acquisition de compétences nouvelles au sein de nos équipes. Notre ambition? Rassembler les acteurs dans des actions collectives.

MÉRIBEL S'EST DÉVELOPPÉE SOUS L'IMPULSION DE MULTIPLES ACTEURS, TOUS PORTEURS DE LEUR HISTOIRE ET DE LEUR LIEN À LA STATION. SI ELLE EST UNE ÉVIDENTE RICHESSE, CETTE DIVERSITÉ CONTRIBUAIT NÉANMOINS À BROUILLER LES CARTES. LE GUIDE DE MARQUE PORTÉ PAR MÉRIBEL TOURISME ET PARTAGÉ AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS LOCAUX A VOCATION À CLARIFIER L'IDENTITÉ DE MÉRIBEL. UNE DÉMARCHE D'ENVERGURE PORTEUSE DE SENS DONT CHACUN EST L'AMBASSADEUR.

## Révéler l'ADN de Méribel

**Tour à tour présentée comme une station familiale, sportive, village, premium ou encore mythique, Méribel souffrait aussi parfois de comparaisons par défaut: « moins jeune... », « moins sport... ».**

Méribel Tourisme a choisi de retourner la proposition pour valoriser ce que Méribel a « de plus ».

« Nous avons travaillé avec CoManaging, bureau d'études réputé spécialisé dans le marketing territorial et touristique, explique le directeur de Méribel Tourisme Éric BOUCHET. Nous avons sollicité les acteurs locaux et réalisé

plus de 250 entretiens avec des élus, habitants et socio professionnels. Parallèlement, nous avons enquêté plus de 25 000 clients. Le résultat est un faisceau convergent de réponses exprimant l'ADN de la vallée, autour de valeurs qui nous rassemblent ».

Le goût pour l'élégance, la sensibilité à l'environnement, le sens du fair-play et du challenge personnel sont ainsi partagés par les résidents comme les clients et contribuent à définir la personnalité de la station. Une promesse de marque porte désormais l'identité de Méribel: « L'élégance au cœur des 3 Vallées ».

**90%**

Suite à la digitalisation de la destination et des offres commerciales du territoire, 90 % de l'offre totale de la vallée est désormais accessible sur le WEB





LE  
GRAND SKI  
AVEC  
ÉLÉGANCE  
DEPUIS  
1938



## LES ENSEIGNEMENTS DE LA SAISON 2016-2017

**Ni mauvais, ni bon :  
l'hiver dernier a été  
mitigé, marqué par un  
enneigement faible  
en début de saison.**

Si le domaine skiable a peu souffert de l'enneigement tardif, il s'est traduit en début de saison par la frilosité de la clientèle en termes de réservation. Le taux de fréquentation de la station est resté stable par rapport à 2015-2016 (-0,1 %).

Pour ne pas être assimilée à des stations de moyenne altitude, Méribel recentrera sa communication sur la garantie neige en valorisant mieux le domaine d'altitude.

**En recul par rapport à  
2016 (-2,7 %), la saison  
d'été reste meilleure que  
les saisons antérieures.**

Les résidences ont connu une meilleure fréquentation que les hôtels haut de gamme, qui ont marqué le pas en raison du retour à l'étranger de la clientèle française.

Néanmoins, des événements estivaux ont drainé du monde, grâce aux rendez-vous golifiques et à l'offre VTT, en progression constante.

Enfin, chapeau bas au Trail de Méribel qui a accueilli 1200 participants sur 2 jours : l'événement explose, grâce à un club local très dynamique. Nous sommes confiants pour l'année prochaine.

## Un Guide de marque pour fédérer les acteurs de la vallée

**Le 5 septembre dernier, Méribel Tourisme a invité les acteurs locaux à une soirée de présentation du Guide de marque.**

Épaulée par CoManaging, l'équipe a coordonné devant 300 personnes (habitants, élus, socio professionnels, propriétaires) les interventions de grands témoins et d'experts au service de la communauté locale.

L'équipe de Méribel Tourisme a présenté l'ensemble des outils à disposition de tous : études marketing, bilans d'activité, études prospectives, benchmark sur des destinations internationales, photothèque, interlocuteur dédié au sein de l'office (Laurie ROCHE)...

Directeur de l'Office du Tourisme de Val Thorens, Grégory GUZZO a partagé la démarche impulsée il y a 5 ans et mise en œuvre depuis 3 ans via le Guide de marque de « sa » destination : les obstacles, enseignements et bénéfices ont été passés au peigne fin.

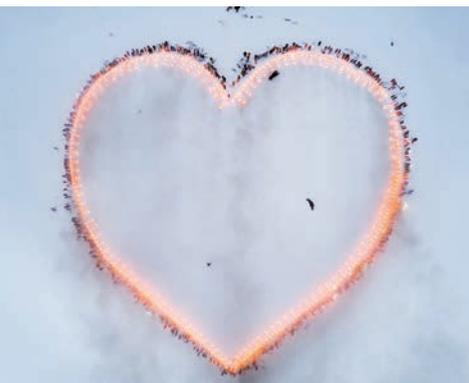
« Le Guide de marque de Méribel n'est pas une révolution : il constitue une réaffirmation de ce que nous sommes et que de nombreux acteurs traduisent déjà dans leur offre. Il clarifie

et facilite son expression pour que la marque Méribel soit plus audible par nos clients », explique Éric BOUCHET.

Le Guide décline la promesse de marque au sein de codes vestimentaires, gastronomiques, architecturaux, comportementaux. Si Méribel jouit d'arguments objectifs forts – notamment le plus grand domaine skiable du monde – les socio professionnels peuvent désormais vendre la destination tout en affichant leur particularité à l'échelle du territoire via leur propre offre de services.

À l'automne, les opérations de rencontre des propriétaires à Paris ou Londres visaient aussi à partager la démarche pour faire de chacun un ambassadeur de la destination. Une logique également déclinée auprès des saisonniers, en contact quotidien avec la clientèle et dont l'adhésion est essentielle.

« Ce Guide de marque est l'aboutissement de deux ans de travail mais c'est surtout un point de départ pour la vallée. Une phrase de Henry FORD exprime l'enjeu à venir pour les années futures : « se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite ».



## 80 ANS LE CŒUR BATTANT !

**En 1938 ouvrait la première remontée mécanique du domaine, au-dessus des Allues.**

Fil rouge de la saison, Méribel fêtera tout l'hiver ses 80 ans, invitant l'ensemble des habitants et résidents à partager l'événement pour retracer une histoire qui ne manque ni d'audace ni d'émotion :

- diffusion en ligne depuis début novembre de « My Méribel », proposant aux clients de créer leur propre film sur Méribel en fonction de leurs centres d'intérêt. Conçu avec la société de production Méga Pixailles, le film s'appuie sur une technologie unique développée pour les 30 ans de Canal+.

**my.meribel.net**

- édition d'un livre événement - 100 pages, 200 photos & anecdotes - entièrement réalisé dans la vallée, avec un comité de pilotage « multigénérationnel » de personnalités locales, sous l'égide de Jean-Marie CHOFFEL.

- Ski show le 28 février à la manière des cérémonies des JO pour traverser les époques, styles de glisse, codes vestimentaires et les évolutions structurelles et architecturales.



## Du rêve en partage

### 21-23 février 2017 : Aérosnow

Dans la lignée du Méribel Air Show, la station a accueilli cet hiver un événement unique au monde. La PAF - Patrouille de France - a offert une première en montagne, visible depuis la quasi-totalité du domaine : 8 pilotes chevronnés et leur alphajets, 2 passages à 600 km/h et des dizaines de milliers de spectateurs. La PAF a esquissé en plein ciel une dédicace à la station, un cœur géant, symbole de Méribel et du partage.

Au sol, l'Aérosnow accueillait une conférence inédite en présence de personnalités de l'aéronautique : Jean-François CLERVOY, Jean-Loup CHRÉTIEN et Thomas PESQUET, invité surprise qui avait préparé depuis l'ISS une vidéo exclusive pour les spectateurs de Méribel.

L'Aérosnow a été conjointement organisé par Méribel Tourisme et l'Aéroclub, avec le concours d'autres acteurs locaux, exploitants du domaine skiable, restaurateurs, hôteliers, moniteurs de ski...

### 12-13 août 2017 : Méribel Trail

2 jours, 6 parcours et plus de 1200 personnes : le Méribel Trail organisé par Méribel Sport Montagne a atteint cet été des sommets !

Le samedi, 260 participants étaient au départ des Championnats de France de Kilomètre Vertical, une épreuve de force physique autant que mentale reliant Méribel Mottaret au sommet de la petite Saulire en ligne droite : 1000 m de dénivelé sur seulement 2,5 km de distance... Respect à Mélanie JEANNEROD et Xavier GACHET qui ont remporté l'épreuve en 43'15" chez les dames et 35'15" chez les hommes.

L'ambiance de feu sur le parcours s'est prolongée le lendemain avec 6 parcours tous niveaux de 2,5 km à 45 km de distance et de 180 m à 3750 m de dénivelé. 650 trailers ont joué le jeu et combiné dépassement de soi, dans la convivialité. Bravo au népalais Pasang LAMA SHERPA qui a réussi à boucler les 45 km en seulement 5h53.



FOCUS

# DSP

ET QUALITÉ DE SERVICE  
AUX USAGERS

F  
O  
C  
U  
S

CERTAINS SERVICES PUBLICS SONT DIRECTEMENT ASSURÉS PAR LA COMMUNE ET D'AUTRES SONT CONFISÉS À DES TIERS. CE CHOIX EST MOTIVÉ PAR LA MAÎTRISE DU COÛT DU SERVICE PUBLIC MAIS ÉGALEMENT PAR LA QUALITÉ DES PRESTATIONS OFFERTES AUX USAGERS PUISQUE LES DÉLÉGATAIRES ONT UN SAVOIR-FAIRE DANS LE DOMAINE CONCÉDÉ. SUR L'ENSEMBLE DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DSP) CONCLUES PAR LA COMMUNE, TROIS DOIVENT ÊTRE RENOUELÉES EN 2017 ET 2018. REVUE DE DÉTAILS.

## Garderies touristiques : une qualité de service préservée

Le précédent contrat arrivant à échéance en octobre 2017, le Conseil Municipal a constitué un groupe de travail afin de réfléchir à l'offre de services pour les garderies touristiques.

Après une visite des locaux en présence des élus et de la protection maternelle et infantile, il a été décidé de renouveler le contrat avec les mêmes obligations de service public d'égalité et de continuité.

À Méribel, à la Chaudanne, les enfants sont accueillis à partir de 18 mois, été comme hiver. À Mottaret, la garderie touristique fonctionne uniquement l'hiver et accueille les enfants âgés de 3 à 5 ans.

L'école de ski de la vallée de Méribel a été reconduite en tant que délégataire pour une durée de 5 ans.



## Golf: un green au pays de l'or blanc

La vallée dispose à l'Altiport d'un golf 18 trous dont la réputation ne faiblit pas.

À la qualité et à la diversité du parcours s'ajoutent des panoramas d'exception qui contribuent à la fréquentation du site.

La procédure de renouvellement de la DSP concernant la gestion du golf a été relancée en avril. La nouvelle concession sera conclue pour sept ans et prévoira une ouverture du golf en été tous les jours, au minimum du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.



## BOWLING: EN PISTES!

**La DSP expirant en juillet 2018, la commune a décidé fin 2017 de lancer la procédure de renouvellement pour l'exploitation du bowling du Parc Olympique pour une durée de 10 ans.**

En sus du bowling, l'établissement dispose également d'un bar et d'un espace jeux.

Cette activité de loisirs fonctionne toute l'année : en hiver et été, le bowling est ouvert tous les jours et en intersaison les vendredis, samedis et veilles de jours fériés.

# 99%

Le taux de fiabilité des remontées mécaniques s'appuie sur la qualité des équipes techniques qui assurent l'entretien et la fiabilisation du parc en intersaison.



## FOCUS

# DOMAINES SKIABLES



### VERS LE 100 % DÉBRAYABLE

En prévision de la saison 2018-2019, Méribel Alpina prévoit l'été prochain de restructurer le secteur de Cherferrie et du Roc de Fer en installant 2 nouveaux télésièges 6 places débrayables.

Exceptions faites du télésiège du Morel et des remontées dédiées à l'apprentissage, Méribel ne proposera que des téléportés débrayables sur son domaine skiable.

À CHAQUE INTERSAISON, LES EXPLOITANTS MOBILISENT LES ÉNERGIES DE TOUTES LEURS ÉQUIPES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES PISTES ET RENDRE LE DOMAINE SKIABLE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE. AU CŒUR DES 3 VALLÉES, CHACUN TROUVERA SANS PEINE CHAUSSURE À SON PIED. L'HEURE EST AU SKI PLAISIR ET CONVIVIAL. PRÊTS? FARTEZ !

## Être accessible au plus grand nombre

**Située en fond de vallée sur un secteur au relief difficile, la Piste du Lac de la Chambre était rouge... jusqu'à la saison dernière.**

Méribel Mottaret ne comptait alors aucune piste bleue de liaison avec les autres vallées. La Société des 3 Vallées a mis l'été à profit pour étendre les possibilités du secteur aux skieurs de niveau intermédiaire.

L'objectif? Conserver la piste originale, appréciée de tous, tout en aménageant le contournement des deux sections les plus techniques. Pari tenu! Depuis le Col de la Chambre, un

enchaînement de pistes bleues permet désormais de rallier gravitairement Val Thorens - Les Menuires à Méribel via le Plan des Mains puis la piste de l'Ours et la Truite.

Du Col de la Chambre à La Chaudanne, ce très bel itinéraire offre des panoramas d'altitude face au Mont-Blanc: 1500 m de dénivelé et plus de 9 km sans appréhender de difficulté mais sans concessions sur la qualité du tracé!

> Montant des travaux: **800 000 €**, dont 100 000 € d'étude concernant la définition d'une zone de contournement pour des plants d'Androsace des Alpes, espèce protégée.



Avant/après



1.



2.

## Un équipement dernier cri 1.

Orienté plein nord, le secteur du Mont de la Challe offre une neige d'excellente qualité et deux pistes mythiques, paradoxalement méconnues du grand public.

Jusqu'ici un peu difficile d'accès, le secteur devrait connaître cette saison un nouvel engouement: un télésiège débrayable 6 places remplace les deux téléskis du Roc de Tougne classés difficiles. Rapide et capable de fonctionner même par grand vent, ce nouvel appareil réduit le temps d'attente et accroît le confort des usagers.

Cerise sur le gâteau, la suppression des téléskis a permis à la très belle piste noire de la Bartavelle d'être prolongée jusqu'au départ du télésiège du Roc de Tougne tandis que le profil de la piste du Lagopède a été amélioré.

Entre et autour de ces deux pistes, des espaces vierges constituent désormais un ensemble tout en neige naturelle de très grande qualité. Cet espace est dénommé « Back to the Wild » en référence à son enneigement et à l'aspect sauvage et original du site.

> Montant des travaux: **7,4 M€**

## La garantie neige sur tout le domaine 2.

Avec 496 enneigeurs et une couverture de plus de 65 % du domaine skiable, Méribel Alpina investit clairement dans la neige de culture.

La garantie neige a conduit l'exploitant à agrandir la retenue collinaire de l'Altiport, dont la capacité a plus que doublé, passant de 55 000 m<sup>3</sup> à 122 000 m<sup>3</sup>. Le terrassement a concerné 90 000 m<sup>3</sup> de matériaux, dont près d'1/3 ont été directement réutilisés sur site, et 2/3 dédiés au reprofilage du domaine. À ces travaux d'ampleur (1,8 M€) s'ajoute l'optimisation continue de l'installation de production destinée à mieux anticiper les aléas climatiques.

Suite aux trois débuts de saison précédents difficiles en matière d'enneigement, la Société des 3 Vallées envisage de réajuster elle aussi son plan pluri annuel d'investissements avec la commune. L'enjeu: travailler sur la reconnaissance de Méribel comme une station d'altitude à l'enneigement garanti sur toute la saison... Un argument commercial fort, synonyme d'activité économique et d'emploi pour l'ensemble de la vallée.



### AMBIANCE LOUNGE

Méribel Alpina a installé sur le domaine deux chalets en vieux bois. L'authenticité n'exclut en rien le confort: ces cabanes en accès libre à l'esprit lounge offrent le wifi gratuit, des bornes de rechargement mobile et une info en temps réel sur le domaine (Cabane du Pic Bleu). Intérieur cosy ou terrasse panoramique: levez le pied!

- Cabane du Pic Bleu (35 m<sup>2</sup>): accès par le télésiège Loze.
- Cabane de Saulire (25 m<sup>2</sup>): accès par Saulire Express 2, puis piste bleue Biche ou piste rouge Mauduit.



## LE VILLAGE DES INUITS

**Toujours accessible via le télésiège de l'Altiport (gratuit), il connaît lui aussi une cure de jouvence.**

Rythmé par deux animateurs présents du dimanche au vendredi en saison, le village a été entièrement repensé et regorge d'animations à partager en famille: pêche mystère, golf sur neige, chocolat chaud offert, chamboule-tout, toile d'araignée, sans oublier la kermesse du village. Les jeunes joueurs tenteront de gagner les cadeaux des chefs Inuits (tour de cou, porte-clés) durant les animations, et peut-être retirer la médaille Inuits 2018 auprès des animateurs...



## Espaces ludiques: bien plus que du ski!

**Exit le ski austère, au profit de la glisse ludique!**

**La première saison de Mission Black Forest a offert à la piste de luge thématique de Méribel Alpina un beau succès qui devrait cette année prendre une nouvelle envergure.**

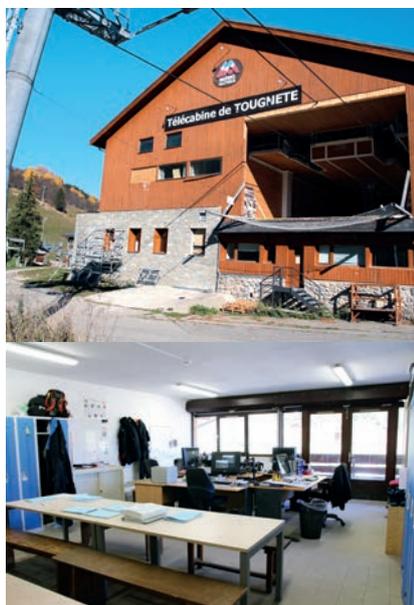
La piste affiche un beau pedigree: 3,4 km de descente, 470 m de dénivelé, 28 virages. Au gré de la pente, des modules en mousse reliés à une cloche invitent à prévenir les créatures. Très visuelle, la descente suit un tracé alternant cabanes, personnages en résine et obstacles. Au départ de la télécabine de Tournète, les fans de glisse sont embarqués dans un monde imaginaire que prolonge une bande dessinée. Leur mission? Protéger la tribu des Windar

qui peuple la forêt d'Arbin, face à la menace des gobelins...

**La Société des 3 Vallées a amélioré la DC Area 43, la partie ludique de la zone Turn&Run.**

De nouveaux modules vont compléter le parcours: tunnels, escargot et pont de neige, mini kickers, boxes larges et courts... Débutants, amateurs ou pros, en famille ou entre amis, voici le spot idéal pour la glisse ludique à la cool! À noter que ce snowpark a été classé meilleur snowpark de France par le magazine Snow surf.

**Et il y a aussi quelques nouveautés et surprises sur le célèbre Yéti Park et sa mascotte Yooni** (que vous pourrez conserver comme souvenir ou cadeau sous forme de peluche, bonnet...).



## PLUS DE CONFORT POUR LE PERSONNEL

**Les chantiers d'ampleur sont ceux qui se dévoilent aux clients au gré des pistes. Moins visuelle, la qualité de vie au travail est pourtant essentielle pour les équipes.**

Méribel Alpina a aménagé durant l'intersaison des espaces plus confortables destinés à améliorer les conditions de travail.

Une réorganisation de l'espace de stockage des cabines de la télécabine de Tournète a permis d'étendre les bureaux administratifs et de créer un lieu de vie plus convivial: les sanitaires

et le réfectoire sont désormais isolés du poste de commande de la télécabine. Exit le bruit, sur la pause déjeuner de midi!

L'exploitant a également réaménagé les bureaux du bâtiment technique:

- agrandissement des vestiaires,
- création de deux pôles « Remontées mécaniques » et « Pistes »,
- déplacement du réfectoire à l'étage Manceau, agrémenté d'un coin repos en mezzanine,
- réorganisation des locaux archives.

# INFOS GÉNÉRALES ET PRATIQUES

# STATIONNEMENT & CIRCULATION



LA DÉMATÉRIALISATION MISE EN ŒUVRE DE MANIÈRE CROISSANTE DANS LES SERVICES AUX USAGERS CONCERNE DÉSORMAIS AUSSI LE STATIONNEMENT. DÉCRYPTAGE, DU DROIT D'ACCÈS AUX PARKINGS ET PAIEMENT ÉLECTRONIQUE DES PROCÈS-VERBAUX ET FORFAIT POST-STATIONNEMENTS.

## PVe : le PV nouvelle génération

**Le procès-verbal électronique est un procès-verbal réalisé au format numérique.**

Il donne lieu à l'expédition d'un avis de contravention au domicile du contrevenant. Le PVe remplace le PV manuscrit (timbre-amende) pour les infractions relatives à la circulation routière : stationnement payant, refus de priorité, circulation en sens interdit, excès de vitesse...

**La dématérialisation du PV entraîne deux changements majeurs en cas d'infraction :**

- l'agent est équipé d'outils électroniques qui lui permettent d'enregistrer numériquement les éléments de l'infraction et de les transmettre directement au Centre National de Traitement de Rennes (CNT),
- le timbre-amende « papier » remis en main propre ou déposé sur le véhicule est supprimé, au profit d'un simple avis d'information.

Ce système électronique offre plus d'efficacité et de réactivité grâce à l'automatisation du traitement des amendes et de leur archivage dématérialisé et sécurisé.

Il allège également le travail de suivi administratif précédemment assumé par les agents.

**Les conducteurs devraient aussi s'y retrouver :**

- le PVe supprime le risque de perte ou de vol du timbre-amende sur le pare-brise,
- l'amende est minorée si elle est payée sous 15 jours (hors stationnement),
- de nouveaux moyens de paiement (paiement par Internet, par téléphone ou en ligne chez le buraliste) apportent plus de souplesse au dispositif.

## De la mobilité... au paiement mobile

**Payer son stationnement à distance par téléphone ? C'est ce que permet désormais PayByPhone.**

Le principe est simple : le conducteur se connecte depuis un Smartphone (application disponible sur Google Play et App Store), un téléphone ou Internet, entre un code à 5 chiffres, choisit la durée de stationnement souhaitée puis confirme son paiement.

Paybyphone remplace les horodateurs et permet de s'affranchir du système

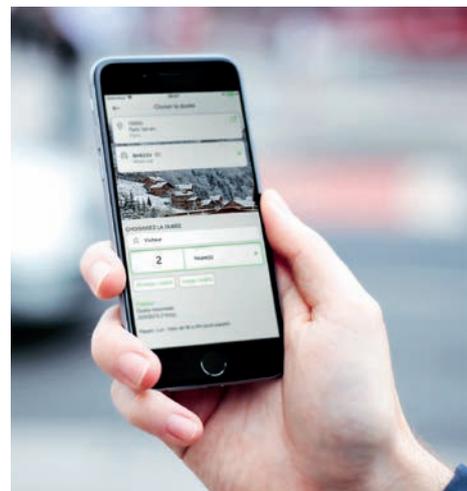
de paiement « au forfait » : il est désormais possible de payer « à la minute », en ajoutant ou supprimant du temps à distance pour ne payer que la durée réelle de stationnement.

Ce service, proposé à Méribel pour les stationnements en extérieur (horodateurs), s'ajoute aux moyens de paiement classiques : espèces et paiement CB.

Le contrôle du ticket est électronique et le système est adapté pour fonctionner en parallèle des dispositifs de PVe.

## PVe, PROCÈS VERBAUX : COMMENT ÇA MARCHE ?

- l'agent relève l'infraction avec un outil dédié
- les données sont télétransmises au Centre National de Traitement
- le titulaire de la carte grise est identifié
- l'avis de contravention est édité et envoyé automatiquement par courrier
- le contrevenant ou le titulaire de la carte grise paie l'amende... ou la conteste
- la contestation est traitée par l'officier du ministère public
- le Trésor Public procède au recouvrement de l'amende

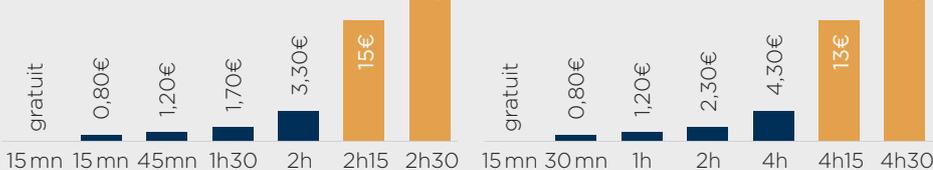


## MÉRIBEL A FIXÉ LES TARIFS DU FPS SUR CHAQUE ZONE DE PARKING

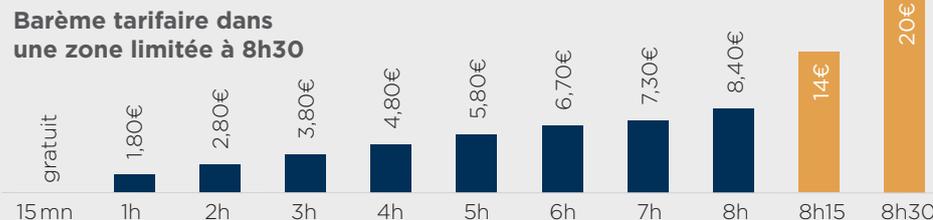
Barème tarifaire dans une zone limitée à 2h30



Barème tarifaire dans une zone limitée à 4h30



Barème tarifaire dans une zone limitée à 8h30



## FPS : À COMPTER DE 2018

- chaque collectivité locale fixe la redevance due en cas de non-paiement du stationnement,
- l'automobiliste qui ne paye pas le stationnement ou dépasse le temps de stationnement payé ne commet plus d'infraction, mais doit payer pour le temps d'occupation,
- l'automobiliste peut payer le FPS immédiatement sur l'horodateur par carte bancaire ou espèces. Au poste de police en carte bancaire, chèque et espèces. En cas de dépassement du temps de stationnement autorisé, l'automobiliste doit payer la différence entre le FPS et le temps qu'il a déjà acquitté. L'automobiliste a 3 mois pour régler son FPS. Au delà des pénalités s'appliquent.

## Forfait post-stationnement (FPS): les communes ont la main

**Le non-paiement du stationnement était jusqu'ici sanctionné par une amende - une sanction pénale - d'un montant identique dans toutes les villes de France.**

La réforme du stationnement payant sur voirie a été adoptée dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27/01/2014.

Cette réforme entre en vigueur au 01/01/2018 et rend les communes maîtresses de la redevance à payer par les automobilistes pour le stationnement.

L'amende laisse la place au FPS, désormais géré par les communes: c'est la dépenalisation du stationnement.

Le FPS constitue pour les collectivités une nouvelle recette qui pourra contribuer au financement de la politique municipale de mobilité.

L'objectif pour la commune est d'inciter les automobilistes à respecter le stationnement.



## NOUVEAU RYTHME POUR LES NAVETTES

**Face aux possibles difficultés de stationnement, la commune a également décidé d'accroître la fréquence de rotation des navettes entre Les Allues et Méribel.**

Par ailleurs, une réflexion est en cours concernant une possible extension des horaires d'ouverture de la télécabine de l'Olympe pour désengorger les bus le matin, quand bien même cette remontée est déjà très fréquentée depuis Brides-les-Bains en saison hivernale.



# INFORMATIONS DIVERSES



LE PROJET IMMOBILIER DES RAVINES ET LA HAUTE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN PÉRIODE HIVERNALE CONDUISENT LA COMMUNE À DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR FACILITER LE REPÉRAGE, LA GESTION DES FLUX ET LA COHABITATION DE TOUS.

## Nouvel usage pour le terrain de football

**En attendant les 330 places de parking réalisées pour le compte de la commune par Pierre & Vacances dans le cadre du projet immobilier des Ravines, la commune doit faire face au manque - temporaire - de stationnements.**

Le conseil municipal a décidé de détourner le terrain de sport du Dou du Pont de sa fonction initiale: dès cet hiver et pour 3 ans, il prend la forme d'un parking de 100 places environ. Le terrain a été recouvert pour préserver sa structure (arrosage et drains) et le rendre praticable pour les véhicules. Il sera réengazonné en 2020 mais non praticable durant un an, le laps de temps nécessaire pour sa remise en état.

> Montant des travaux: **100 000 €**

## Baptême des rues communales

**Le recensement des rues existantes a permis d'identifier 150 voies, certaines déjà baptisées, d'autres non.**

Si les habitants locaux connaissent bien leur commune, il n'est pas toujours évident pour la clientèle touristique ou des visiteurs de passage de se repérer entre les divers « étages » de Méribel et les multiples lieux-dits et hameaux. Il était temps de faciliter le repérage de tous - touristes, secours, livreurs - ainsi que la distribution du courrier. Cet automne, un groupe de travail constitué d'élus a défini l'ensemble des noms, sur la base des propositions des services de la mairie.

Un nom a ainsi été attribué à chacune des rues du territoire communal, en veillant autant que possible à respecter l'histoire locale et les noms de lieux-dits traditionnels. Par ailleurs, un numéro a aussi été donné à chaque bâtiment.

> Montant des travaux: **10 000 €** pour le coût de l'étude en amont avec un bureau d'études indépendant, le coût de réalisation et de pose des panneaux et numéros venant en sus. La pose des plaques est prévue au printemps 2018.



## CONDUCTEURS: SUR LA VOIE DE LA DÉMATÉRIALI- SATION

**Depuis le 16 octobre 2017, plus aucun dossier papier de demande de permis de conduire ou de carte grise n'est accepté en préfecture.**

L'accueil au guichet a par ailleurs été définitivement supprimé le 6 novembre dernier sur l'ensemble du territoire.

Les démarches en ligne et télé-procédures sont accessibles via les sites suivants:

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

[www.savoie.gouv.fr/Demarches-administratives](http://www.savoie.gouv.fr/Demarches-administratives)

[www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)





DEPUIS LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2017, LA GESTION DES PACS (PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ) NE RELÈVE PLUS DE LA COMPÉTENCE DES TRIBUNAUX MAIS DE CELLE DES OFFICIERS DE L'ÉTAT CIVIL OU DE LEURS DÉLÉGUÉS EN MAIRIE.

## L'ABC du PACS

**Pour être recevable, le dossier de demande de PACS doit être déposé à la mairie de la résidence commune des futurs partenaires, celle-ci devant être leur résidence principale.**

**Il comporte les documents suivants téléchargeable sur le site de la mairie :**

- la convention de PACS (cf. formulaire cerfa n° 15726-01),
- un acte de naissance de chaque partenaire,
- une pièce d'identité pour chaque partenaire,
- la déclaration conjointe d'un PACS avec attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725-01) des partenaires.

Les étrangers peuvent également déposer un dossier de demande de PACS, à condition qu'ils résident bien sur le territoire.

**Quelle que soit leur nationalité, la situation des partenaires doit par ailleurs satisfaire plusieurs critères :**

- être majeurs et juridiquement capables,
- ne pas être déjà mariés ou pacsés,
- ne pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble devant l'agent délégué de l'officier d'état civil de la mairie pour l'enregistrement du PACS (sur rendez-vous aux horaires d'ouverture de la mairie).

À savoir: la gestion des modifications et dissolutions enregistrées avant le 01/11/2017 est transférée à la commune du lieu du greffe du tribunal d'instance qui a procédé à l'enregistrement.

### RAPPEL

**La carte d'identité et le passeport ne sont plus délivrés à la mairie des Allues.**

Toutes demandes peuvent s'effectuer dans n'importe quelle Mairie équipée d'une station d'enregistrement.

Les plus proches sont Moûtiers, Albertville et Bourg-Saint-Maurice. Aucune demande ne sera prise sans rendez-vous.

Les démarches de délivrance des titres sont désormais plus simples, plus sécurisées et facilitées grâce à la dématérialisation.

Accès aux télé-procédures: <https://www.service-public.fr>



# ÉTAT CIVIL

## Naissances

RAFFY Théo  
RAFFORT Evan  
MASSOT Théodore  
FRONT GABCIKOVA Théa  
BLANCHE Ana  
JACQUEMARD Victor  
NANTET Lola  
FAVIERES Marley  
OURSEL Manon  
DRIOT Léo  
MICHEL Violette  
SABY Léon  
PETIT HAUSERMANN Neela  
LANE Elsie  
RICARD Ambre  
ASPAR Enzo  
FERRARI Nino  
LAU Tim  
LAU Aron  
AKLIN Évie  
DÉNÉZÉ Jolan  
BATAILLON Lilio  
BICHON Lise  
SANTON Livio

État civil du 22 septembre 2016  
au 6 octobre 2017.

## Mariages

SÉGUINOT Jean-Marie et FRONT Marie-Laure  
DUFOUR Hervé et KREUTZ Audrey  
ECAY Frédéric et CHAPUIS Gaëlle  
AULAS Alexandre et BLAQUIER Joséphine  
DARRICAU Jean-Paul et FARÈS Nauria  
MARTIN Max et SOUBRIER Rachel  
MALLOL Luc et LABREUCHE Stéphanie  
VIDONI Cédric et GACON Karine  
MOXIN-WOLYUNG Georges et LORENTZ Marie  
FOUIN Mathias et MARCHENKO Olga

## Décès

CHEDAL BORNU Marie née CRUCE  
REYMOND Emile  
EFFLAME Claude  
MARTIN Pierre  
BOUVIER Jean-Paul  
TATOUT Jean  
BLANCHE Eugène  
AUGIER Jean-François  
AILLOUD Patrick  
JOUBERT Simone née GACON  
MOLLIEX Claude

# SPORT, SNOW, SHOW!

## DÉCEMBRE 2017

**Samedi 9 :** Ouverture de la station, Prima

**Dimanche 10 :** Coupe de France  
Verticale de ski de randonnée

**Dimanche 10 au samedi 16 :** Championnats  
du Monde U20 de Hockey sur glace

**Mercredi 20 :** Hockey sur glace,  
match de gala HCMP vs Stevenson

**Dimanche 24 et lundi 25 :** Festivités de Noël

**Vendredi 29 :** Le Patin Libre,  
spectacle sur glace



## JANVIER 2018

**Samedi 6 :** Noël Russe

**Mercredi 17 au samedi 20 :** Coupe  
d'Europe de Ski Alpin (Vitesse Hommes)

## FÉVRIER 2018

**Samedi 3 :** Yooni Moon Trail

**Mardi 13 :** Ladies Night

**Mercredi 28 :** Méribel fête ses  
80 ans (soirée événement)

**Tous les mardis de février et mars**  
soirée luge Yooni à Mottaret.

## MARS 2018

**Dimanche 11 au dimanche 18 :**  
VTT Winter Tour

**Samedi 17 au vendredi 30 :**  
Semaine à thème « Musiski »

## AVRIL 2018

**Samedi 31 mars au vendredi 13 avril :**  
Semaine à thème « Zen Altitude »

**Dimanche 1<sup>er</sup> :** Enduro des 3 Vallées

**Dimanche 8 :** Défi de l'Olympe (trail)



### Clic droit

Retrouvez l'actualité de votre mairie sur le site  
**[www.mairiedesallues.fr](http://www.mairiedesallues.fr)**

### Les numéros utiles

Mairie des Allues 73550 Méribel  
**Services administratifs:**  
Tél. 04 79 08 61 04 - Fax: 04 79 08 52 07  
**Services techniques:**  
Tél. 04 79 08 98 20 - Fax: 04 79 08 98 21